



**Anabases**

Traditions et réceptions de l'Antiquité

7 | 2008

Varia

---

## La diplomatie médio-byzantine et l'Antiquité

Nicolas Drocourt

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/2461>

DOI : 10.4000/anabases.2461

ISSN : 2256-9421

### Éditeur

E.R.A.S.M.E.

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2008

Pagination : 57-87

ISSN : 1774-4296

### Référence électronique

Nicolas Drocourt, « La diplomatie médio-byzantine et l'Antiquité », *Anabases* [En ligne], 7 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2011, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/2461> ; DOI : 10.4000/anabases.2461

---

© Anabases

## La diplomatie médio-byzantine et l'Antiquité

NICOLAS DROCOURT

---

PUISQU'ON LE DIT GREC dans sa culture, chrétien dans sa foi et romain dans ses structures de l'État <sup>1</sup>, l'Empire byzantin a nécessairement entretenu des rapports singuliers avec son passé proche et lointain. De ce triple héritage, Byzance a su modeler son originalité tout au long d'une histoire millénaire qui, par sa seule durée, administre la preuve, s'il en était encore besoin, de sa force et de ses capacités d'adaptation. Dans cet Empire, comme ailleurs, la conscience du temps reste toujours une donnée subjective, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'appréhender un temps passé dont l'héritage est si considérable. Certains des rapports qui y sont entretenus avec ce passé ont déjà fait l'objet d'études remarquables des byzantinistes – songeons seulement à la réinterprétation du patrimoine architectural et sculptural grec et romain telle qu'elle a prévalu dans la capitale de l'Empire, Constantinople <sup>2</sup>.

De fait, cet héritage est tangible dans plusieurs des domaines que côtoie le spécialiste de l'histoire et de la civilisation de Byzance. Si l'on s'en tient à son idéologie du pouvoir, il a déjà été remarqué que le temps passé est étroitement lié à celle-ci, a un degré tel qu'il ne connaîtrait pas d'équivalent dans d'autres systèmes idéologiques impériaux <sup>3</sup>. Une certaine forme du passé du moins (événements bibliques particuliers, conversion de Constantin, re-fondation de la Nouvelle Rome...) serait omniprésente dans les références idéologiques impériales dont témoignent de nombreux textes

---

<sup>1</sup> Cf. la définition qu'en donne G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1996<sup>3</sup>, p. 53.

<sup>2</sup> G. DAGRON, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des Patria*, Paris, 1984, *passim*.

<sup>3</sup> J. SHEPARD, "Past and Future in Middle Byzantine Diplomacy : Some Preliminary Observations", dans *Byzance et le monde extérieur. Contacts, relations, échanges*, éd. M. Balard, E. Malamut et J.M. Spieser, Paris, 2005, p. 171-191, ici p. 174.

émanant, de près ou de loin, du pouvoir <sup>4</sup>. Le passé le plus éloigné, antérieur au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, n'est pas oublié non plus dans les textes qui font état de l'activité diplomatique byzantine.

C'est ce dernier type de passé lointain sur lequel la présente étude souhaiterait porter son attention, dans une optique d'approche des usages de ce passé dans la diplomatie et la politique extérieure byzantine. Un tel thème d'étude a déjà été abordé récemment par J. Shepard ou J. Signes Codoñer <sup>5</sup>. Nous proposons ici de mettre en avant quelques exemples relatifs à la place accordée concrètement, de manière explicite ou non, à ce patrimoine antique, quelle que soit sa forme. Les contacts diplomatiques, échanges de lettres officielles, et encore plus d'émissaires et de délégations officielles entre cours sont quelquefois l'occasion pour la cour byzantine de puiser dans cet héritage pour mettre en avant sa propre originalité, voire d'en tirer des éléments de puissance ou de propagande vis-à-vis de ses partenaires diplomatiques. Mais dans quelle mesure exacte ?

Notons d'emblée que deux obstacles principaux se dressent dans l'évaluation précise que cette même cour a pu faire d'un tel passé. Le premier est lié aux textes eux-mêmes, ceux qui émanent des auteurs byzantins constitutifs de notre corpus de sources. Ces auteurs disent souvent peu en la matière et invitent leur lecteur à recourir à des déductions plus qu'à en tirer des preuves formelles. En ce sens, ils doivent impérativement être complétés par des textes provenant des mondes extérieurs à l'Empire et entrés en relation avec ce dernier – en particulier les textes latins et arabes. Ces derniers évoquent quelquefois le patrimoine antique de Byzance et ses interférences avec la diplomatie impériale, notamment lorsqu'ils décrivent la venue d'ambassadeurs étrangers à Constantinople.

La seconde difficulté qu'il faut prendre en compte est liée à l'évolution possible de la position du pouvoir byzantin à l'endroit de cet héritage. Il faut d'ailleurs supposer

---

<sup>4</sup> Les textes des chroniqueurs byzantins en témoignent dans la présentation qu'ils dressent de ce passé, cf. E. JEFFREYS, "The Attitudes of Byzantine Chroniclers toward Ancient History", dans *Byzantion* 49 (1979), p. 199-238. L'auteur met en évidence l'intérêt, logique, pour les empires anciens, celui de Rome en particulier, mais le mépris et l'oubli pour la période républicaine de ce dernier, de même que le monde grec des cités dans ces récits. Par ailleurs, les références à Constantin le Grand, (re)fondateur de la capitale de l'Empire, sont régulières, cf. J. SHEPARD, "Past and Future", p. 183-184, et ses références.

<sup>5</sup> Outre l'étude mentionnée en note 3, il faut aussi citer la suivante du même auteur : "The Uses of History in Byzantine Diplomacy : Observations and Comparisons", dans *Porphyrogenita. Essays in History and Literature of Byzantium and the Latin East in honor of J. Chrysostomidès*, éd. C. DENDRINOS *et alii*, Aldershot, 2003, p. 91-115 ; J. SIGNES CODOÑER, "La diplomacia del libro en Bizancio. Algunas reflexiones en torno a la posible entrega de libros griegos a los árabes en los siglos VIII-X", *Scrittura e civiltà* 20 (1996), p. 153-187. Ces deux études complémentaires n'épuisent toutefois pas le sujet.

que la manière de traiter l'antique et, éventuellement, de l'intégrer à la politique extérieure n'est pas un fait évident en soi à Byzance. Un tel héritage est quelquefois bien lourd à assimiler, à comprendre même, surtout pour l'homme de la rue <sup>6</sup>. Il faut donc se poser la question de son emploi par le pouvoir byzantin à d'éventuelles fins diplomatiques, de même que de l'évolution de cet emploi entre les VIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La perception de cette évolution n'est, elle non plus, pas chose aisée. Plusieurs catégories d'éléments liés à l'Antiquité classique ou tardive de nos conceptions historiographiques, peuvent néanmoins être distinguées et présentées dans ce cadre.

## Colonnes, statues et bâtiments antiques

La trace physique des ruines antiques entourant les habitants de l'Empire demeure importante à Byzance, en particulier dans sa capitale, Constantinople. Le patrimoine architectural et la place des statues, notamment, sont omniprésents et pas nécessairement à l'état de ruines. Les Byzantins n'en disent toutefois pas grand chose, comme l'a constaté Cyril Mango <sup>7</sup>. Nul doute, toutefois, qu'ils n'ont pas laissé sans réaction les voyageurs étrangers de passage dans l'Empire qui, confrontés à de tels vestiges, en ont laissé quelquefois eux-mêmes des témoignages écrits <sup>8</sup>. Les émissaires, envoyés officiels et hôtes de marque ne semblent pas devoir échapper à cette constatation. Leur témoignage, tout comme la place des bâtiments liés à l'Antiquité que les autorités byzantines leur feraient miroiter, manquent pourtant singulièrement. À défaut des rares mentions directes qui existent, nous pouvons toutefois proposer quelques suggestions.

---

<sup>6</sup> G. DAGRON, "Byzance et la Grèce antique : un impossible retour aux sources", dans *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental*, éd. J. Leclant et M. Zink, Cahiers de la Villa "Kérylos", 16, Paris, 2005, p. 195-206, notamment p. 200-201.

<sup>7</sup> C. MANGO, "L'attitude byzantine à l'égard des antiquités gréco-romaines", dans *Byzance et les images*, éd. A. Guillou et J. Duran, Paris, 1994, p. 85-120. Ses observations, p. 103, sur l'absence totale de mention dans les textes de Cyzique – pourtant proche de Constantinople, abritant une carrière de marbre alimentant cette dernière, et conservant en outre des ruines impressionnantes, comme celles du temple d'Hadrien – sont toutefois à nuancer du fait des mentions explicites de Michel Attaleiatès, au XI<sup>e</sup> siècle, cf. A. CUTLER, "I Bizantini davanti all'arte e all'architettura greche", dans *I Greci. 3. I Greci oltre la Grecia*, éd. S. Settis, Turin, 2001, p. 661-662. Dans une autre étude, C. Mango souligne de plus que les tremblements de terre, incendies ou actes de vandalisme ont conduit à la destruction de nombreuses statues issues de l'Antiquité, avant même le début de la période médio-byzantine où, d'après lui, il n'en reste qu'une centaine : "Antique Statuary and Byzantine Beholder", *Dumbarton Oaks Papers* (désormais *DOP*) 17 (1963), p. 55 et 57-59.

<sup>8</sup> Sur ce point J.P.A. VAN DER VIN, *Travellers to Greece and Constantinople, Ancient Monuments and Old Traditions in Medieval Travellers Tales*, Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul, 2 vol., 1980.

Si l'on s'en tient à la seule capitale impériale, la grandeur, au sens propre comme au sens figuré, des œuvres de l'architecture antique saute nécessairement aux yeux des ambassadeurs étrangers dès leur entrée à Constantinople par la porte Dorée. Cette entrée, la plus au sud de la muraille terrestre qui ceint la ville, semble avoir été celle où passe une partie des délégations diplomatiques en provenance de l'Occident chrétien par la voie terrestre. Celle-ci, incarnée par la célèbre *via Egnatia* – voie romaine antique toujours en usage à Byzance<sup>9</sup> – débouche en effet par cette porte<sup>10</sup>. Elle constitue un monument imposant, datant du début du ve siècle de notre ère, formée de deux avant-corps sous forme de tours recouvertes de marbre et protégeant trois portes monumentales, voie d'entrée dans la ville. Sa structure demeure visible aujourd'hui et l'on sait que la porte centrale, la plus élevée des trois portes d'accès, étaient surmontée d'une statue en bronze doré figurant des éléphants tirant un char impérial. Nous savons ainsi avec précision qu'en septembre 869 une délégation pontificale menée par trois éminents légats est accueillie avec faste par les autorités impériales, avant leur entrée dans la capitale et, notamment, au passage de la porte Dorée<sup>11</sup>. Le déploiement de richesses comme de dignitaires qui caractérise cette arrivée a conduit les historiens à le comparer à un *adventus* impérial – cette entrée triomphale de l'empereur, selon un ancien usage romain qui perdure à Byzance<sup>12</sup>. Néanmoins, rien n'est dit dans le *Liber pontificalis* de la monumentalité de cette porte, encore moins de son caractère ancien<sup>13</sup>, ni du reste

<sup>9</sup> Cf. N. OIKONOMIDES, “The Medieval *via Egnatia*”, dans *The via Egnatia under Ottoman rule (1380-1699)*, éd. E. Zachariadou, Rethymnon, 1996, p. 9-16. Soulignons toutefois que l'emploi de cette route par les délégations officielles ne semble total entre Dyrrachium et Constantinople qu'à partir des années 860, cf. M. MCCORMICK, *Origins of the European Economy. Communications and Commerce, A.D. 300-900*, Cambridge, 2001, p. 549-553.

<sup>10</sup> M.F. AUZEPY, “Constantinople. Des origines à 1025”, dans M.F. AUZEPY *et al.*, *Istanbul*, Paris, 2002, p. 35, et les fig. 29 et 30. R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris, 1964<sup>2</sup>, et ici p. 269-273 et 330, pour ce qui suit.

<sup>11</sup> *Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, Paris, 1955<sup>2</sup>, vol. II, p. 180. Jusqu'alors leur accueil dans l'Empire a lui aussi été fastueux, notamment du fait de la qualité des dignitaires qui les entourent ; à la porte Dorée même, c'est le patriarche de Constantinople en personne qui est présent.

<sup>12</sup> M. MCCORMICK, *Origins*, p. 942-943, et les références ; sur le contexte diplomatique justifiant le faste de l'accueil : D. NERLICH, *Diplomatische Gesandtschaften zwischen Ost und Westkaisern, 756-1002*, Bern, 1999, p. 201-204 ; sur l'*adventus* et la porte Dorée : C. MANGO, “The Triumphal Way of Constantinople and the Golden Gate”, *DOP* 54 (2000), p. 174-188.

<sup>13</sup> Il faut toutefois rappeler qu'une inscription latine accueille les visiteurs passant sous cette porte et la rattache à la gloire d'un Théodose – qu'il faut certainement voir comme étant Théodose II, cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 269-270 et ses références. En outre, des bas-reliefs représentant des sujets de la mythologie gréco-romaine (supplice de Prométhée, travaux d'Hercule etc.) existent alors, visibles pour celui qui entre dans la capitale, et ce jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : C. MANGO, “L'attitude byzantine”, p. 106-107.

des autres monuments et lieux de la capitale renvoyant à son passé pluriséculaire que rencontrent les légats en question pendant leur séjour.

Le lecteur ne devra guère s'étonner de dresser le même constat avec un autre acteur des échanges diplomatique entre Byzance et l'Occident chrétien, exactement un siècle plus tard : l'évêque Liutprand de Crémone. Le témoignage qu'il a laissé de sa mission en 968 à Constantinople au nom de l'empereur germanique Otton I<sup>er</sup> est un pamphlet contre Byzance, sa cour, son empereur, ses mœurs et sa capitale. Quand bien même ce texte correspond à un exemplaire quasiment unique pour la période médio-byzantine de relation d'ambassade personnelle de l'auteur, la dimension antique de la ville byzantine dans laquelle il réside de longs mois y est totalement mise à l'écart<sup>14</sup>. La porte Dorée qui se dresse face à lui début juin 968, lorsqu'il arrive devant Constantinople, vaut tout juste la peine d'être mentionnée : c'est devant elle qu'il doit attendre plusieurs heures sous une pluie battante avant que les autorités byzantines daignent lui ouvrir et lui permettre d'entrer dans la capitale avec sa suite<sup>15</sup>. Au regard du contexte diplomatique qui entoure cette arrivée, l'absence de description du lieu est logique : sa richesse de décoration, la crainte qu'elle peut inspirer du fait de sa fonction militaire au cœur des murailles de la ville, tout comme ses origines anciennes sont volontairement niées. Nul doute, toutefois, que le pouvoir impérial byzantin a pu mettre en avant ces éléments lors de l'arrivée de délégations diplomatiques comme celle de Liutprand. Comme le souligne en effet le chroniqueur byzantin Jean Skylitzès, l'empereur Nicéphore Phocas accueillant cette délégation germanique est aussi celui qui, trois ans plus tôt, a orné cette même porte Dorée des portes de la cité de Mopsueste prises sur les Arabes durant l'été 965<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Le contexte est alors singulièrement tendu entre les deux cours impériales : Liutprand venant proposer une alliance matrimoniale au *basileus* Nicéphore Phocas est mal accueilli car, au même moment, son maître Otton I<sup>er</sup> attaque l'Italie du Sud byzantine considérée comme chasse gardée de l'Empire. Dans ces conditions la mission de Liutprand ne peut en aucun cas aboutir, et le rapport adressé à son maître sert aussi à justifier son échec. Ce récit vient de connaître une traduction française : LIUTPRAND DE CRÉMONE, *Ambassades à Byzance*, trad. de J. Schnapp, Toulouse, 2005, p. 45-101, et la présentation de S. Lerou, p. 25-29.

<sup>15</sup> *Liudprandi Cremonensis Opera omnia*, éd. P. Chiesa, Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 156, Turnhout, 1998, *Legatio ad imperatorem*, 2, p. 187 : *Pridie Nona Iunii [...] Constantinopolim ante portam Caream venimus, et usque ad undecimam horam cum equis, non modica pluvia, expectavimus ; undecima vero hora, non ratus Nicephorus nos dignos esse tam ornatos vestra misericordia equitare* [Liutprand s'adresse, ici, à Otton I<sup>er</sup>], *venire iussit*.

<sup>16</sup> Jean Skylitzès, *Σύνοψις ἱστοριῶν*, éd. I. Thurn, Berlin – New York, 1973, p. 270 ; voir en outre Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, trad. B. Flusin et notes de J.-Cl. Cheynet, Paris, 2003, p. 227, et p. 422, pour la chronologie ; cf. C. MANGO, "The Triumphal Way", p. 186.

Rien ne contre-indique, donc, quand bien même les deux textes utilisés ici sont plutôt silencieux, que le pouvoir impérial ait pu mettre en exergue l'ancienneté de cette porte d'accès dans la capitale, préfigurant en quelque sorte les autres monuments, quelquefois bien plus anciens, que les émissaires diplomatiques côtoieront dans la ville durant leur séjour. Une telle attitude des autorités byzantines s'inscrirait dans la logique du geste triomphaliste de Nicéphore Phocas, valeur militaire et ancienneté du patrimoine architectural de la ville se complétant pour la gloire de l'Empire, de l'empereur et de sa capitale <sup>17</sup>. L'entrée commune à Constantinople d'un émissaire fatimide de marque et de l'empereur Basile II, moins de quarante ans plus tard, pourrait illustrer et renforcer cette mise en valeur <sup>18</sup>.

La présence dans la ville de délégations étrangères ou d'hôtes de marque est assurément un autre moyen tangible de faire valoir le patrimoine antique de Constantinople. Venant d'Occident, une fois passée la porte Dorée, c'est tout à la fois une forme de prospérité urbaine, dans sa dimension économique, de même qu'architecturale, que l'on expose de fait aux émissaires. Ils empruntent, comme cela semble le cas en 869 <sup>19</sup>, la branche sud de la Mésè, ce boulevard central qui les conduit jusqu'au Milliaire d'Or, entre le Grand Palais et l'église Sainte-Sophie, dans la partie sud de la ville – une traversée de la capitale scandée par la présence de multiples *fora* <sup>20</sup>. À défaut d'emprunter cette voie dès leur arrivée, ils peuvent en appréhender les richesses, comme celles des autres lieux de la ville, plus tard durant le séjour – même si leur liberté d'action reste assez mal connue, s'apparentant davantage à une liberté surveillée <sup>21</sup>.

C'est quelquefois le pouvoir impérial qui décide de leur exhiber tel ou tel élément du patrimoine antique de sa capitale. À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Alexis I<sup>er</sup> en donne la mesure

<sup>17</sup> Cette porte et ses éléments statuaires antiques sont aussi décrits par d'autres voyageurs, principalement en provenance de l'Islam, pendant la période médio-byzantine : cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 271, et ses références à al-Mas'udi ou al-Idrissi. Voir aussi J.P.A. VAN DER VIN, *Travellers to Greece*, p. 77 ; 120 ; 252 ; 525 et 548.

<sup>18</sup> Yahyâ ibn Sa'îd al-Antâkî, *Histoire*, éd. I. Kratchovsky, et trad. G. Troupeau et F. Micheau, *Patrologia Orientalis*, t. 47, Turnhout, 1997, p. 469.

<sup>19</sup> Le *Liber Pontificalis*, II, p. 180, mentionne en effet le palais d'Irène où sont accueillis les légats, avant de se rendre au Grand Palais, et ce palais d'Irène se situe près du port d'Eleuthère et du forum Bovis, cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 38 et 131. Voir, toutefois, les vues contraires, mais guère convaincantes, de L. Duchesne dans *Liber Pontificalis*, II, n. 33, p. 188.

<sup>20</sup> R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 36-39 ; et p. 103-104 : le Milliaire d'Or ou Million est le pendant de celui de Rome : une sorte d'arc de triomphe double d'où partent toutes les routes impériales occidentales de l'Empire, et sur lequel ou près duquel figurent des statues de Constantin, de Trajan ou de Théodose II.

<sup>21</sup> Cf. J. SHEPARD, "Byzantine Diplomacy, A.D. 800-1204 : Means and End", dans *Byzantine Diplomacy*, éd. J. Shepard et S. Franklin, Aldershot, 1992, p. 63-64.

lorsqu'il reçoit son voisin, l'émir turc de Nicée, Abû'l Kasîm <sup>22</sup>. Si l'on en croit sa fille Anne Comnène, le *basileus* aurait quotidiennement entretenu l'intérêt de son hôte de marque par des invitations aux bains de la ville, à la chasse, et, surtout, en lui faisant « admirer les colonnes commémoratives érigées sur les places publiques <sup>23</sup> ». Il s'agit là d'une référence aux nombreuses colonnes honorifiques qui se dressent en effet en différents lieux de la ville. Elles ornent principalement plusieurs *fora*, le long des deux branches septentrionale et méridionale de la Mésè, et plusieurs d'entre elles datent, là encore, de la fin de l'Antiquité, des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles <sup>24</sup>. Elles sont rattachés à des noms prestigieux d'empereurs, Théodose I<sup>er</sup>, Arcadius ou Marcien, tous liés au destin oriental de l'Empire romain. Ces colonnes ne sont pas explicitement nommées par notre auteur du XII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins leur mention ne doit pas paraître anodine pour autant qu'elle soit plutôt rare dans un tel contexte de réception diplomatique <sup>25</sup>. En ce sens, elle doit retenir de près notre attention, car cet usage du patrimoine antique n'est qu'un des subterfuges parmi d'autres pour combler le visiteur et conduire l'empereur à ses fins. Les colonnes antiques et autres lieux publics sont présentés à l'émir turc de Nicée en même temps que le *basileus* le convie aussi à des chasses, nous l'avons dit, et, bien plus, à des courses de chevaux. Il s'agit non seulement de combler l'hôte des Byzantins, mais aussi de détourner son attention et prolonger le plaisir de son séjour, le temps qu'Alexis I<sup>er</sup> fasse établir une place forte commandant l'accès à Nicomédie et à la Bithynie dominées par les forces d'Abû'l Kasîm <sup>26</sup>. Ces « démonstrations d'amitié », comme le dit Anne, ne sont donc que feintes au sein desquelles la place des richesses antiques du patrimoine urbain n'est nullement ultime.

Dans cet épisode, l'accès à l'hippodrome relève d'un des éléments de prestige de la politique diplomatique d'Alexis I<sup>er</sup>. La même Anne Comnène précise d'ailleurs, un

<sup>22</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, éd. et trad. B. Leib, 3 vol., Paris, 1967, VI, X, 9-11, vol. II, p. 71 ; sur cet épisode, voir désormais E. MALAMUT, *Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, Paris, 2007, p. 89-91 ; 171-172.

<sup>23</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, vol. II, p. 71 : [...] τὰς κατὰ τὰς λεωφόρους ἰσταμένας στήλας ἀναθεωρεῖν. Nous reprenons, ici, la traduction proposée par B. Leib.

<sup>24</sup> R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 73-86, et 105 ; cf. J.P.A. VAN DER VIN, *Travellers to Greece*, p. 278-281. Sur l'interprétation prophétique que font les habitants de Constantinople des statues sur certaines des colonnes de la ville : G. DAGRON, *Patria* [n. 2], p. 127-150. L'attitude du pouvoir impérial reste toutefois équivoque vis-à-vis de ces statues, cf. C. MANGO, "Antique Statuary", p. 61-62.

<sup>25</sup> Notons ici à quel point les colonnes de la capitale reviennent régulièrement dans les descriptions des différents types de voyageurs musulmans : A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, t. II, 1972, p. 426-428.

<sup>26</sup> Cf. J. SHEPARD, "'Father' or 'Scorpions' ? Style and Substance in Alexios's Diplomacy", dans *Alexios I Komnenos*, éd. M. Mullet et D. Smythe, Belfast, 1996, p. 78, 83 et 93, replaçant cette visite dans l'œuvre diplomatique d'Alexis I<sup>er</sup>.

peu plus bas, que la part majeure de ces distractions proposées par son père consistait en des courses hippiques organisées précisément pour l'occasion, « dans le théâtre construit jadis par le grand Constantin <sup>27</sup> ». Une occasion, là encore, de souligner par le lien avec ce passé la richesse de la capitale, et ses rapports étroits avec le monde romain antique – d'après notre acception de ce dernier terme. Multiples sont les références visuelles à l'Empire romain, et l'Empire romain tardif notamment, pour qui assiste à des spectacles à l'hippodrome. Ces derniers sont bien connus grâce à ce que nous en disent en premier lieu les textes byzantins, en particulier le *De cerimoniis* du milieu du X<sup>e</sup> siècle, mais aussi les auteurs latins ou arabes <sup>28</sup>. La structure architecturale du bâtiment l'est aussi, précisément grâce à ces textes, tout comme sa partie centrale, la *spina*, séparant la piste en deux. Sur cette *spina*, il est bien connu que statues, colonnes et obélisques ont été érigés sur ordre de Constantin, dont certains encore visibles aujourd'hui <sup>29</sup>. Là encore, il reste délicat d'évaluer dans quelle mesure exacte cette ancienneté a été revendiquée pour ces éléments précis, et employée comme l'un des outils de la propagande diplomatique <sup>30</sup>. Il est toutefois certain qu'ils relèvent bien du spectacle qui s'offre aux yeux des spectateurs de cet hippodrome, et qu'ils ne sont pas du reste les seuls éléments de la statuaire antique qui s'y trouvent <sup>31</sup>.

Jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle au moins, ces séances à l'hippodrome ont un poids politique et idéologique considérable permettant à l'empereur un contact direct avec ses sujets, mais surtout un renouvellement régulier de sa légitimité de souverain, lieute-

<sup>27</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, vol. II, p. 71 : [...] τὸ πάλαι τῷ μεγάλῳ Κωνσταντίνῳ οἰκοδομηθὲν θέατρον. À l'origine l'hippodrome est une construction de Septime Sévère, agrandie ensuite par Constantin le Grand, cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 188-194.

<sup>28</sup> Il faut se reporter désormais à l'étude détaillée de l'hippodrome de G. DAGRON, "L'organisation et le déroulement des courses d'après le *Livre des cérémonies*", *Travaux et Mémoires* 13 (2000), p. 3-174.

<sup>29</sup> M.F. AUZÉPY, "Constantinople", p. 19-23, et fig. 6, 7, 9, 10 et 11 : il s'agit de l'obélisque de maçonnerie, de la colonne serpentine – en bronze, célébrant la victoire des Grecs sur les Perses à Platées, en 478 avant J.-C. – ainsi que de l'obélisque dit de Théodose I<sup>er</sup>, provenant du temple de Touthmosis III à Karnak, dont Constantin avait, le premier, ordonné le transfert sur le Bosphore. G. DAGRON, "L'organisation", p. 104-108, et le schéma de sa reconstitution hypothétique de la *spina*, p. 115.

<sup>30</sup> Elles placent, quoi qu'il en soit, Constantinople et son Empire dans la continuité de l'histoire grecque classique, mais aussi, et plus largement, dans l'héritage des grandes civilisations passées du monde méditerranéen, cf. M.F. AUZÉPY, "Constantinople", p. 23, et G. DAGRON, "L'organisation", p. 108, pour l'idée de la réconciliation de l'hellénisme et de la romanité avec les éléments de la *spina*.

<sup>31</sup> S. GUBERTI BASSETT, "Antiquities in the Hippodrome of Constantinople", *DOP* 45 (1991), p. 87-96 : entre autres et multiples exemples, des statues d'Artemis et de Zeus sont considérées comme représentant une forme de patronage pour les courses ; les thèmes de la victoire impériale, mais aussi du rattachement à la Rome antique, sont ceux liés à une majorité des statues.

nant de Dieu sur terre<sup>32</sup>. Elles constituent aussi un moment privilégié pour les ambassadeurs étrangers et les hôtes de marque pendant leur présence dans la capitale. Le cas des émissaires arabo-musulmans, originaires de Tarse, accueillis en grande pompe par Constantin VII et sa cour en 946 est bien connu, et souvent cité en ce sens<sup>33</sup>. Il n'est toutefois pas le seul<sup>34</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle encore, des hôtes illustres comme le roi Amaury I<sup>er</sup> de Jérusalem, ou le sultan Kildij Arslân II y sont accueillis par Manuel I<sup>er</sup> Comnène<sup>35</sup>.

Notons là encore que, sauf description d'autres types de voyageurs, le lien entre richesses antiques exposées de fait aux ambassadeurs et ces derniers n'apparaît guère dans les textes. Cela ne signifie nullement qu'il n'ait pas été ressenti de fait, répétons-le, à l'hippodrome comme en d'autres lieux de la capitale<sup>36</sup>. La description que donne Guillaume de Tyr de la visite du roi de Jérusalem à Constantinople en 1171 peut nous en convaincre. L'archevêque de Tyr, et membre de la délégation qui accompagne le roi, explique en détail la visite détaillée de richesses de la ville exposées par les soins des autorités byzantines. Grand palais, églises, monastères, oratoires et reliques sont présentés à cette délégation royale qui a même droit à un tour à l'extérieur de la capitale, aux pieds des murailles terrestres et maritimes. Dans cette description, ces éléments du patrimoine urbain et religieux sont surtout placés sur un pied d'égalité avec ceux relevant de l'ancienneté de la ville : ainsi les colonnes et arcs de triomphe qui n'échappent pas à l'auteur – et encore moins au roi, instruit qu'il est à leur sujet par de savants guides<sup>37</sup>. Ces différents éléments de la ville, anciens ou non, qui font l'envi des voisins

<sup>32</sup> G. DAGRON, "L'organisation", p. 124-126.

<sup>33</sup> Constantin VII Porphyrogénète, *De Ceremoniis aulae byzantinae libri duo*, éd. J.J. Reiske, vol. II, Bonn, 1830, II, 15, p. 588-590.

<sup>34</sup> Sur ce sujet, notre étude : "Ambassadeurs étrangers à Constantinople : moyens de contacts, d'échanges et de connaissances partielles du monde byzantin (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)", dans *Espaces d'échanges en Méditerranée. Antiquité et Moyen Âge*, éd. F. Clément, J. Tolan et J. Wilgaux, Rennes, 2006, p. 116-118.

<sup>35</sup> Guillaume de Tyr, *Chronicon*, éd. R.B.C. Huygens, Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 63A, Turnhout, 1986, XX, 22-24, p. 942-946, pour le séjour du roi de Jérusalem auquel participe Guillaume de Tyr ; Jean Kinnamos, *Ἱστορίαι*, éd. A. Meinecke, Bonn, 1836, p. 207 et Nicétas Choniates, *Χροική διήγησις* éd. J.A. Van Dieten, Berlin-New York, 1975, p. 119-120, pour celui du sultan seldjoukide.

<sup>36</sup> Sur les visites « imposées » de telles délégations officielles, à l'église Sainte-Sophie, au Grand Palais etc., voir les éléments dans notre étude, "Ambassadeurs étrangers à Constantinople", p. 118-119.

<sup>37</sup> Guillaume de Tyr, *Chronicon*, XX, 24, p. 945 : *Sed et urbem totam tum interius, tum exterius simul et ecclesias et monasteria, quorum pene infinitus est numerus, columpnas etiam tropheorum argumenta, arcus quoque triumphales, ducentibus eum proceribus et locorum gnaris dominus rex peragravit et singulorum rationem et causam inquirens a viris antiquissimis et prudentibus plenius edoctus est*. On croit reconnaître, derrière ces guides éminents, les quelques rares savants capables d'identifier correctement les œuvres d'art conservées de

de l'Empire, se mêlent donc ici de manière nette, et sont singulièrement mis en avant pour les intérêts diplomatiques de l'Empire. Il n'est pas possible de croire que cette tactique de démonstration de force et de prestige n'ait pas frappé les esprits, ni n'ait eu de conséquences, comme c'est le cas, en 1171, avec la signature d'une entente entre Amaury I<sup>er</sup> et Manuel I<sup>er</sup> <sup>38</sup>.

S'il paraît davantage certain que le pouvoir impérial avait conscience du poids symbolique de son patrimoine architectural antique, les interférences de cette conscience avec l'activité diplomatique proprement dite demeurent floues au regard du peu de textes qui en font une mention explicite. L'absence de documentation est accrue si l'on se tourne vers les provinces byzantines, laissant de côté la capitale. Provenant de l'Occident comme de l'Orient, les délégations diplomatiques étrangères ont pourtant traversé des territoires qui ont gardé des traces monumentales de l'Antiquité. Mais là encore, la documentation reste le plus souvent silencieuse, comme elle l'est d'une manière globale sur les déplacements mêmes des ambassades et des ambassadeurs.

Un cas, constituant une exception, peut cependant retenir notre attention. Il démontre que, dans le cadre d'une mission diplomatique, temples et bâtiments de l'Antiquité peuvent attirer de tels voyageurs. À une date inconnue, au milieu du X<sup>e</sup> siècle, un certain Abû Ishâq ibn Shahrâm se rend dans l'Empire byzantin au nom de l'émir hamdanide d'Alep Sayf ad-Dawla et s'y montre fort intéressé par « un temple de construction ancienne <sup>39</sup> ». Il poursuit :

Les anciens Grecs <sup>40</sup> autrefois, quand ils adoraient les astres et les idoles, le vénéraient et venaient y faire prières et sacrifices. Je demandai au roi des Rûm [= le *basileus*] de bien vouloir me le faire ouvrir. Mais il refusa parce qu'il était fermé depuis le temps où les Rûm

---

la Grèce antique, comme de comprendre leurs inscriptions, cf. G. DAGRON, "Byzance et la Grèce antique", p. 200. Relevons, en outre, que les noms prestigieux de Constantin ou Théodose apparaissent sous la plume de Guillaume de Tyr à la même occasion, lorsqu'il décrit le patrimoine ancien, mais chrétien, des reliques présentées au roi de Jérusalem : Guillaume de Tyr, XX, 23, p. 944-945.

<sup>38</sup> Cf. F. DÖLGER – P. WIRTH, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches, 2. Teil, Regesten von 1025-1204*, Munich, 1995, n° 1502.

<sup>39</sup> Al-Nadîm, *Firhist*, éd. et trad. B. Dodge, *The Firhist of al-Nadîm. A Tenth Century Survey of Muslim Culture*, New York-Londres, 1970, vol. II, p. 585-586 ; le passage en question a été traduit par A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes, t.II : La dynastie macédonienne. 2<sup>ème</sup> partie : extraits des sources traduites*, Bruxelles, 1950, p. 295-296, que nous suivons ici. C'est toutefois un autre auteur arabe, al-Tanûkhi, qui décrit aussi la mission diplomatique de cet émissaire, en indiquant pour qui il agit, cf. M. CANARD, "Deux documents arabes sur Bardas Skléros", dans *Extraits des actes du V<sup>e</sup> Congrès d'études byzantines, Studi Bizantini e Neoellenici*, 5, Rome, 1939, p. 56, note 4.

<sup>40</sup> Le terme arabe est *Yûnân*, littéralement « Ion », ancêtre éponyme des Grecs anciens ou Ioniens, qualificatif usuel dans la culture arabo-musulmane : cf. A. MIQUEL, *Géographie humaine*, II, p. 369.

s'étaient converti au christianisme. Je continuai à le solliciter respectueusement, soit par écrit, soit de vive voix, quand j'étais reçu à sa cour, et il finit par ordonner qu'on ouvrit le temple. C'était une construction faite d'énormes quartiers de marbre et de pierre de toutes couleurs, sur les murs de laquelle il y avait un nombre inouï d'inscriptions et de sculptures d'une beauté incomparable. Ce temple renfermait une quantité de livres anciens, de quoi charger un grand nombre de chameaux [...] dont les uns étaient en excellent état, tandis que d'autres étaient détériorés et d'autres mangés par les vers. J'y vis aussi, dit Ibn Shahrâm, des objets ayant servi au culte, en or ou autre matière. Puis, quand je fus sorti, le temple fut refermé, car c'était une faveur qu'on m'avait faite en me le laissant visiter<sup>41</sup>.

Un tel passage mérite explication car plusieurs thèmes importants pour notre sujet s'y dessinent. L'intérêt tout d'abord pour ce « temple » ancien qui ne se situe pas dans la capitale puisque l'auteur dit plus bas qu'il se trouve « à trois jours de Constantinople ». Cette précision reste toutefois trop légère pour que nous puissions le localiser davantage – même s'il faut a priori le situer dans la partie asiatique de l'Empire, plus que celle européenne, car la première est mieux connue par des voyageurs qui, comme Ibn Shahrâm proviennent de l'émirat d'Alep, c'est-à-dire des confins orientaux de l'Empire byzantin. L'éditeur et traducteur d'Ibn al-Nadîm, B. Dodge, avait proposé de voir dans cette référence de l'ambassadeur une allusion à une bibliothèque du second siècle de notre ère, proche du temple de Diane/Artémis, dans la cité d'Éphèse<sup>42</sup>. L'auteur avance ensuite que ce temple était clos depuis la conversion des Byzantins au christianisme. Compte tenu des richesses qu'il recèle, décrites ensuite par le même narrateur, c'est là une critique à peine dissimulée à l'endroit des Byzantins. Elle renvoie à un thème fréquent dans la littérature arabo-musulmane, celle d'un héritage hellénique ancien que les Byzantins ne sauraient conserver correctement, précisément du fait de leur christianisme fossoyeur de ce patrimoine<sup>43</sup>. Cette critique prend une telle tournure qu'elle en vient à justifier, dès l'époque abbasside, toute entreprise de documenta-

<sup>41</sup> A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t.III/2, p. 296, traduction de Ibn al-Nadîm.

<sup>42</sup> B. DODGE, *The Fihrist of al-Nadîm*, II, p. 586, note 52 ; cette bibliothèque serait celle érigée en la mémoire d'un certain Tiberius Julius Celsus Polemaenus, originaire d'Éphèse et proconsul d'Asie vers l'an 106, cf. J. SIGNES CODONER, "Diplomacia" [n. 5], p. 172, et n. 60, qui ne rejette pas cette proposition de B. Dodge. Relevons toutefois que Cl. FOSS, *Ephesus after Antiquity : A late antique, Byzantine and Turkish City*, Cambridge, 1979, ne fait pas le lien entre cette bibliothèque de Celsus qu'il mentionne pour la période antique de la cité et ce passage d'Ibn al-Nadîm qu'il ignore totalement. Bien au contraire, Cl. Foss souligne, p. 65 et 134, la transformation progressive de ce bâtiment, dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, qui l'éloigne de sa fonction originelle de bibliothèque, avant qu'il ne soit définitivement détruit par un tremblement de terre au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>43</sup> D. GUTAS, *Pensée grecque, culture arabe. Le mouvement de traduction gréco-arabe à Bagdad et la société abbasside primitive (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> / VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2005, p. 138-143 et ses références ; voir aussi N.M. EL CHEIKH, *Byzantium Viewed by the Arabs*, Harvard, 2004, p. 102-108.

tion sur l'Antiquité grecque par une forme de philhellénisme dont seul l'Islam serait le garant.

Dans ce cas du milieu du X<sup>e</sup> siècle, ce patrimoine antique prend une triple forme. Il a une dimension architecturale, avec les « quartiers de marbre et de pierre de toutes couleurs », avec un temple dont les murs sont recouverts d'« inscriptions », ainsi que des « sculptures d'une beauté incomparable » – propos qui font regretter que l'auteur ne dise mot de celles entrevues ailleurs et, notamment, à Constantinople. Il a aussi une dimension culturelle, soulignant le fait que le lieu visité est bien un temple, avec « des objets ayant servi au culte » encore visible, comme si ce lieu avait été figé depuis le temps des « anciens Grecs » jusqu'au X<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il est enfin le reflet d'un patrimoine davantage lié aux « livres » et manuscrits que renferme ce « temple » en grande quantité, de qualité de conservation variable, aperçus par l'émissaire.

Avant de se tourner vers ce dernier type d'héritage, il convient toutefois de souligner que l'exemple d'Ibn Shahrâm illustre une attitude du pouvoir byzantin semblant se désintéresser totalement de telles richesses. La volonté de l'ambassadeur arabe de pouvoir accéder à ce temple n'apparaît qu'en marge de sa mission principale semble-t-il, et seulement après des demandes insistantes et répétées de l'intéressé. En aucun cas le pouvoir impérial n'aurait, dans ce cas, su tirer profit de son patrimoine antique pour le faire valoir auprès du représentant d'un pouvoir et d'une civilisation avides de tels éléments culturels, voire d'en constituer un élément de tractation diplomatique. Cela étant dit, il faut relativiser les propos de l'émissaire relayés par Ibn al-Nadîm.

Tout d'abord parce que la relation d'une mission diplomatique dans l'Empire byzantin émanant d'un auteur arabo-musulman n'est jamais dépourvue d'une forte subjectivité, loin s'en faut. Au milieu de la période médio-byzantine, l'Islam est le grand voisin et rival oriental de Byzance et, inversement, l'Empire byzantin et sa capitale restent un but de conquête avoué des musulmans<sup>44</sup>. À défaut de rivalités sur le plan militaire, les contacts diplomatiques peuvent s'avérer une manière de poursuivre les conflits, mais aussi les échanges, sur des modes plus pacifiques. Il n'en demeure pas moins qu'il faille se montrer supérieur à l'autre, et si ce n'est plus par la voie des armes cela peut le devenir lors de telles rencontres diplomatiques. Reflet d'une culture et d'une idéologie, les textes abondent en ce sens – et pas seulement les textes d'auteurs arabes mettant en avant la grandeur des souverains de l'Islam. Par l'intermédiaire de son

---

<sup>44</sup> Cf. N.M. EL CHEIKH, *Byzantium*, p. 60-71. Il est bien établi, en outre, que nombre de récits mettant en scène des échanges diplomatiques entre Byzance et l'Islam pendant les premiers siècles de leur relation sont des récits totalement légendaires ou fortement imprégnés de légendes devenues autant de « passages obligés » sous la plume des auteurs qui les composent : cf. A. KAPLONY, *Konstantinopel une Damaskus. Gesandtschaften und Verträge zwischen Kaisern und Kalifen, 639-750. Untersuchungen zum Gewohnheits-Völkerrecht und zur interkulturellen Diplomatie*, Berlin, 1996, p. 249-359.

ambassadeur c'est assurément le souverain qui sort grandi de cette nouvelle forme de confrontation <sup>45</sup>. Dans le cas présent, c'est Ibn Shahrâm qui triomphe en quelque sorte du *basileus*, et des Byzantins plus largement, en leur mettant sous les yeux les richesses de leur Empire dont ils ne sauraient tirer parti. Cette critique renvoie à celle, traditionnelle nous l'avons vue, présentant les Byzantins comme indignes de l'héritage et du savoir antiques. Elle s'apparente donc à un lieu commun de la littérature arabe, et, en ce sens, doit être relativisée. Enfin, quand bien même l'ambassadeur hamdanide entrevoit les richesses dudit temple, il n'en bénéficie guère car n'en rapporte pas avec lui <sup>46</sup>.

Ce dernier point livre peut-être une preuve de l'intérêt, au contraire, que l'on aurait à Byzance à conserver pour soi ce patrimoine antique. Il serait ainsi jalousement conservé et surveillé par le pouvoir impérial, pour être exhibé aux seuls étrangers qui en seraient demandeurs, dans un cadre officiel et diplomatique, à l'exclusion de tous les autres. Les manuscrits anciens dont ce temple du X<sup>e</sup> siècle regorge seraient de la sorte à placer sur un pied d'égalité avec les autres reliques du patrimoine antique – colonnes, statues et bâtiments prestigieux – que les autorités byzantines font admirer aux ambassadeurs et hôtes de marque étrangers. Pour tenter de valider ou non cette thèse, il convient d'étudier davantage la place des manuscrits antiques dans la diplomatie médio-byzantine.

### **Recherche, acquisition et transmission de manuscrits : une arme de la diplomatie byzantine ?**

Comme pour les éléments qui précèdent, il n'est guère évident d'établir un lien étroit entre l'attitude du pouvoir impérial vis-à-vis de cette forme de patrimoine antique que sont les manuscrits et l'activité diplomatique déployée par ce même pouvoir. Sans entrer dans le détail de l'histoire des manuscrits antiques à Byzance et de leur transmission en-dehors de l'Empire <sup>47</sup>, plusieurs aspects relatifs à notre problématique peuvent toutefois être présentés et analysés.

L'historien Paul Lemerle a magistralement démontré à quel point un « nouvel humanisme » se développe à Byzance aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, ravivant les modèles antiques. La redécouverte de textes anciens, dans plusieurs domaines du savoir, est à l'origine

---

<sup>45</sup> Sur tous ces thèmes, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse de doctorat, dont l'édition est en cours de préparation : *Ambassades, ambassadeurs et délégations d'étrangers dans l'Empire byzantin (du VIII<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de M. Alain Ducellier, Toulouse, 2006, vol. I, p. 54-64, 86-94.

<sup>46</sup> Comme le souligne J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 172.

<sup>47</sup> Au sein d'une ample bibliographie sur le sujet, voir encore : P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971, et, plus récemment, *Literacy, Education and Manuscript transmission in Byzantium and beyond*, éd. C. Holmes et J. Waring, Leyde, 2002.

d'une renaissance byzantine que P. Lemerle a qualifié de « premier humanisme », et dont la chronologie et la nature des origines ont suscité plusieurs débats <sup>48</sup>. Quel lien peut-on établir entre cette redécouverte des textes et les contacts diplomatiques de la cour byzantine avec l'extérieur, et en particulier le califat abbasside de Bagdad ?

Force est de constater, tout d'abord, que les noms des grands savants byzantins ayant pris part, au IX<sup>e</sup> siècle, à cette renaissance sont aussi ceux qui sont liés, de près ou de loin, à des échanges officiels entre les deux cours en question. Jean le Grammairien, Léon le Mathématicien, mais aussi le patriarche Photius ont tous les trois eu des contacts avec les califes abbassides en ce siècle, de manière certaine ou idéalisée <sup>49</sup>. Le premier, comme le troisième, se rend en ambassade à Bagdad : Jean le Grammairien en 829, quoique le but de sa mission ait pu davantage être Damas <sup>50</sup>, Photius à une date postérieure, mais plus incertaine, entre 838 et 855 <sup>51</sup>. Le second, Léon le Mathématicien, ne quitte pas Constantinople mais il est présenté comme un savant sollicité par le calife al-Ma'mûn pour venir dans sa capitale, ébloui qu'aurait été le calife des connaissances en géométrie de l'un des disciples de Léon fait prisonnier <sup>52</sup>.

Que cette dernière histoire soit vraie ou fausse <sup>53</sup>, elle a pu contribuer à faire prendre conscience aux Byzantins de la supériorité scientifique des Arabes en ce milieu

48 Cf. avant l'étude de P. LEMERLE, *Humanisme*, les vues de J. IRIGOIN, "Survie et renouveau de la littérature antique", *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 5 (1962), p. 287-302, repris dans ID., *La tradition des textes grecs. Pour une critique historique*, Paris, 2003, p. 197-232, selon lequel l'iconoclasme n'a nullement entraîné l'oubli de la littérature antique, considérée comme païenne, dans son ensemble.

49 Sur ces trois hommes : P. MAGDALINO, "The Road to Baghdad in the Thought-World of Ninth-century Byzantium", dans *Byzantium in the Ninth-century : Dead or Alive ?*, éd. L. Brubaker, Aldershot, 1998, p. 195-213 ; deux autres éminentes figures byzantines de ce siècle prennent part à des ambassades vers le califat abbasside : le futur apôtre des Slaves, Constantin-Cyril, et, au tournant des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, Léon Choïrosphactès, p. 202-203.

50 Cf. J.B. BURY, "The Embassy of John the Grammarian", *English Historical Review*, 24 (1909), p. 296-299, mais qui n'a pas toujours été suivi, cf. J. IRIGOIN, "Survie", p. 289, qui maintient Bagdad et la date de 831, contre celle de 829 de P. MAGDALINO, "Road to Baghdad", p. 196-199, et ses références.

51 L'étude de H. AHRWEILER, "Sur la carrière de Photius avant son patriarcat", *Byzantinische Zeitschrift*, 58 (1965), p. 348-363, milite pour la première date ; J. IRIGOIN, "Survie", p. 294, propose la seconde, de même F. DVORNIK, "Photius' Career in Teaching and Diplomacy", *Byzantinoslavica*, 34 (1973), p. 217 ; notons que P. MAGDALINO, "Road to Baghdad", p. 203, propose 838, 845 ou 855, voire une autre ambassade non répertoriée dans les sources, à une autre date avant 858, moment de l'élévation de Photius au patriarcat. Voir encore P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 37-40, et, plus largement sur le contexte politique et militaire : A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes, t. I : La dynastie d'Amorium*, Bruxelles, 1935, p. 200 ; 224-225, et 312-317.

52 *Theophanes Continuatus*, éd. I. Bekker, Bonn, 1838, p. 185-191.

53 D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 270, la qualifie de « conte à dormir debout » et dénonce les byzantinistes qui y apportent foi, critiquant au passage P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 150-154 ; voir aussi les réserves de P. MAGDALINO, "Road to Baghdad", p. 200-201.

du IX<sup>e</sup> siècle. La manière dont le Continuateur de Théophane présente les échanges épistolaires entre le calife et l'empereur Théophile l'illustre avec force. Elle témoigne en outre de la façon dont la rivalité entre les deux cours s'est déplacée vers le domaine intellectuel et culturel. D'après notre auteur, les sollicitations d'al-Ma'mûn se seraient soldées globalement par une fin de non-recevoir. Le *basileus*, en effet, « ne voulait point céder à d'autres ce qui lui appartenait en propre, ni livrer aux barbares la connaissance des choses par lesquelles le peuple romain est admiré et estimé de tous ». Cette attitude fait suite à une lettre du calife envoyée à l'empereur lui demandant de permettre à Léon le Mathématicien de se rendre à Bagdad, pour qu'il lui amène sa science, ἐπιστήμη, en échange d'une somme de vingt *kentênaria* d'or et d'un traité assurant une paix éternelle<sup>54</sup>. Pour caractéristiques qu'elles soient ces données témoignent néanmoins d'une exagération manifeste et symptomatique d'une littérature présentant des contacts officiels entre deux souverains rivaux. Elles grandissent le prestige de Byzance du fait d'une science profane qui serait alors mieux connue que partout ailleurs et conduirait le calife à formuler ces demandes répétées pour la venue du savant, à Léon même, puis à l'empereur. Elles paraissent pourtant bien improbables, ne serait-ce qu'au regard de l'idée même d'une paix éternelle proposée à un infidèle dans un acte de la chancellerie officielle d'un souverain de l'Islam<sup>55</sup>. Bien plus, elles cachent mal les réelles avancées de l'entreprise de traduction des textes anciens à la cour abbasside à la date présumée de ces contacts diplomatiques<sup>56</sup>. Ces derniers, historiques ou non, permettent toutefois aux élites byzantines d'appréhender la mesure de ces progrès chez le voisin oriental – progrès en quelque sorte inversés dans la version qu'en donnent a posteriori les chroniqueurs byzantins.

De cette prise de conscience à la volonté d'égaliser l'entourage des califes abbassides participant à cet essor intellectuel, sur fond de traduction des textes grecs anciens, il n'y a qu'un pas. Il fait dire à certains historiens que la redécouverte à Byzance d'une grande partie du patrimoine antique s'est faite par imitation du modèle donné par Bagdad, particulièrement connu grâce aux contacts diplomatiques entre cours<sup>57</sup>. De fait, la

<sup>54</sup> *Theophanes Continuatus*, p. 190 ; le passage cité suit la traduction donnée par J. IRIGOIN, "Survie", p. 292, n. 35.

<sup>55</sup> C'est un exemple souvent répété que celui mettant en scène un ambassadeur byzantin souhaitant établir une paix permanente avec les Fatimides et se voyant répondre par le calife al-Mu'izz en personne que l'idée de paix permanente avec un infidèle est impossible au nom du *djihad* : cf. S.M. STERN, "An Embassy of the Byzantine Emperor to the Fatimid Caliph al-Mu'izz", *Byzantion* 20 (1950), p. 246 ; il faut même croire que le pouvoir byzantin l'intègre dans ses pratiques diplomatiques car, comme le fait remarquer un épistolier officiel de la cour au début du X<sup>e</sup> siècle au souverain bulgare, une telle paix est impossible avec les « Sarrasins » en vertu d'une foi différente de la leur : Théodore Daphnopatès, *Correspondance*, éd. et trad. J. Darrouzès et L.G. Westerink, Paris, 1978, lettre 6, p. 71.

<sup>56</sup> Cf. D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 37-127.

<sup>57</sup> D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 278-280.

portée culturelle et, plus précisément, intellectuelle de ces échanges au sommet de l'État est majeure, et certainement plus considérable que ne l'évaluait en son temps P. Lemerle <sup>58</sup>. Si les auteurs byzantins le dissimulent volontairement derrière des épisodes où il faut toujours que *basileis* et autorités byzantines aient la première place, ils ne le cachent nullement dans d'autres cas <sup>59</sup>.

Il faut aussi souligner que les sollicitations des califes aux empereurs pour la transmission des manuscrits est relativement ancienne, et qu'elles s'effectuent toujours par la voie officielle, c'est-à-dire diplomatique, avec l'envoi de courriers solennels, de messages, d'ambassadeurs. Il est vrai que cette voie est assurément la plus sûre, les délégations officielles privilégiant d'une manière d'immunité pendant leur déplacement <sup>60</sup>. Il est vrai aussi que les chroniqueurs grecs et arabes décrivent principalement ce canal officiel de transmission, mais il ne doit nullement en exclure d'autres <sup>61</sup>. Dès la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, les califes al-Mansûr puis al-Mahdî formulent des demandes de manuscrits aux souverains de Constantinople, souvent attestées par des auteurs postérieurs <sup>62</sup>. Le mouvement s'amplifie au siècle suivant, incarné en particulier par l'activité du calife al-Ma'mûn, et illustré par des épisodes déjà entrevus. Il est possible de croire que les Byzantins ont non seulement pris déjà conscience de l'intensité des traductions dans le monde abbasside, mais en plus qu'ils savent faire des manuscrits en leur possession un des outils pour satisfaire les califes comme leur propre politique extérieure. Contrairement au refus de l'empereur Théophile de céder aux barbares ces éléments tirés de la richesse des Byzantins, comme l'avance le Continuateur de

<sup>58</sup> Celui-ci voulait d'abord démontrer à quel point cette renaissance byzantine était liée à des facteurs internes et non externes, rejetant de ce fait l'influence arabe – qu'elle se fasse ressentir par la voie diplomatique ou non d'ailleurs, cf. P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 22-42, et notamment p. 36, et les critiques de D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 267. Déjà A. DUCCELLIER, *Chrétiens d'Orient et Islam au Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1996, p. 207-208, s'étonnait des positions de P. Lemerle niant l'importance culturelle des échanges d'ambassades et la redécouverte des textes anciens par ce biais, tant dans l'Islam qu'à Byzance.

<sup>59</sup> Songeons ici au modèle architectural que trouve la délégation byzantine conduite par Jean le Grammaire en observant les palais dans le califat abbasside, cf. AL. RICCI, "The Road from Baghdad to Byzantium and the case of the Bryas Palace in Istanbul", dans *Byzantium and the Ninth Century*, p. 131-149, et, sur une influence culturelle plus large : J. SIGNES CODONER, "Helenos y Romanos : la cultura bizantina y el Islam en el siglo IX", *Byzantion* 72 (2002), p. 419-429.

<sup>60</sup> Cf. M. CANARD, "Les relations politiques et sociales entre Byzance et les Arabes", *DOP* 18 (1964), p. 37.

<sup>61</sup> Ainsi celui des marchands, mais celui des opérations militaires et des razzias sur le flanc oriental de l'Empire peut aussi conduire à la mise au jour de tels manuscrits, comme l'avance l'historien arabe Tabari, cf. J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 161-162.

<sup>62</sup> Ainsi Ibn Khaldûn ou Michel le Syrien, auteur syriaque, cf. : J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 159-160. Dans ce cadre, l'un des premiers manuscrits transmis puis traduit en arabe serait celui des *Éléments* d'Euclide, D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 66-67.

Théophane, la cour byzantine répond une fois de plus favorablement aux attentes de son rival oriental. Un auteur arabe avance ainsi qu'un des *basileis* précédents, sans doute Michel II, céda au calife des manuscrits de Platon, Aristote, Hippocrate, Galien, Euclide et Ptolémée <sup>63</sup>.

Les préoccupations érudites d'al-Ma'mûn et de son entourage ont souvent beaucoup retenu l'attention de l'historiographie moderne <sup>64</sup>. Il est vrai que nombreux sont les auteurs du Moyen Âge, qu'ils soient Arabes ou non, qui ont décrit ces relations entre le dit calife et la cour byzantine <sup>65</sup>. Certains d'entre eux doivent encore retenir notre attention, permettant de se rendre compte que l'on ne se tourne pas seulement vers Constantinople, au sein de l'Empire byzantin, mais aussi vers l'île de Chypre et, de manière plus hypothétique, la cité d'Athènes. Au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, Ibn Nubâta raconte ainsi que c'est vers le gouverneur byzantin de Chypre qu'al-Ma'mûn formule une demande de livres grecs anciens présents sur son territoire ; après hésitation et discussion du gouverneur et de ses associés, lui conseillant de ne pas répondre favorablement, il suit d'ailleurs l'avis d'un moine soulevant l'idée que les livres de science ne pourront que compromettre la foi des musulmans. Un autre récit de Ibn al-Qiftî (<sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle) est similaire, aboutissant au même résultat après intervention d'un moine qui indique à l'empereur, directement sollicité cette fois-ci, que les manuscrits anciens demandés par al-Ma'mûn se situent dans un lieu inaccessible depuis l'époque de l'empereur Constantin. L'idée d'un lieu de dépôt inaccessible, qui n'est pas sans rappelé les recherches d'Ibn Sharhâm au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, réapparaît dans un autre récit, turc, du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle : les œuvres d'Aristote souhaitées par le même calife seraient cachées à Athènes ; après avis de ses conseillers, l'empereur ordonne la recherche puis l'envoi des manuscrits puisque eux aussi pourront remettre en cause la foi musulmane.

Certes, l'on se méfiera en particulier des reconstructions très postérieures aux faits, comme c'est le cas pour le dernier exemple. S'il ne faut pas apporter foi à l'intégralité de ces témoignages, ils ont le mérite d'une certaine cohérence <sup>66</sup>. Sauf dans le second cas, l'attitude des autorités byzantines est toujours la réticence dans un premier temps, suivie de l'approbation, puis de l'envoi de manuscrits antiques dans le but unique de confondre les musulmans. À aucun moment le fait de disposer de ce patrimoine ancien requis par le pouvoir rival ne conduit ces mêmes autorités à en faire une autre arme, un moyen de chantage lors de négociations diplomatiques par exemple. On objectera à

---

<sup>63</sup> Ibn Sâ'id Al-Andalusî, *Tabaqât al-umam, Le Livre des catégories des Nations*, trad. R. Blachère, Paris, 1935, p. 100, cité par J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 165. Il nous permet d'observer au passage les domaines du savoir au cœur de ces échanges culturels et officiels : philosophie, médecine, mathématique et géographie.

<sup>64</sup> D. GUTAS, *Pensée grecque*, p. 127-165, où l'activité de ce calife est replacée dans un large contexte de politique extérieure mais aussi intérieure abbasside.

<sup>65</sup> Voir la recension que donne J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 164-170 ; nous reprenons trois des exemples qu'il fournit.

<sup>66</sup> Cf. J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 168-169.

cela, avec raison, que ces récits émanent d'auteurs liés à l'Islam, qui plus est très postérieurs pour les deux derniers. Notons toutefois que ce même patrimoine des manuscrits n'apparaît nullement lors des tractations précédant les multiples échanges de prisonniers entre Byzance et les Abbassides aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, tels qu'ils sont présentés dans les sources arabes. Ces textes sur ces échanges relativement nombreux, si ritualisés dans le temps et l'espace et invariablement précédés de contacts diplomatiques entre Constantinople et Bagdad, ne mentionnent jamais en effet cette dimension culturelle<sup>67</sup> – à l'exception de celui de 946, nous allons le voir. Est-elle, dans ce cadre, si secondaire au point de ne pas être décrite par les auteurs arabes, ou bien, les ambassades à vocation intellectuelle ou culturelle sont elles des missions à part, qui suivent un autre rythme, qui parcourent d'autres lieux<sup>68</sup> ?

Quelle qu'en soit la réponse, ces contacts diplomatiques où la place de l'Antiquité sous forme de manuscrits est majeure contribuent à faire de l'Islam le monde intellectuellement le plus proche de Byzance dès cette période<sup>69</sup>. L'Islam d'Occident n'est pas oublié dans ces échanges officiels, mais pas avant le milieu du X<sup>e</sup> siècle, au regard de ce qu'en disent les sources. Le fait le mieux connu est certainement l'accueil fastueux qui est donné à Cordoue, en 947 ou 948, en l'honneur d'une délégation byzantine offrant au calife umayyade un manuscrit grec du traité de médecine de Dioscoride, ainsi qu'un manuscrit latin de l'*Historiae adversus paganos* d'Orose. Ibn Abî Usaibî'a, auteur et médecin du XIII<sup>e</sup> siècle, décrit l'intérêt de la transmission de ces « cadeaux de grands prix », non sans décrire le second ouvrage, « une admirable histoire des Romains, contenant des traditions sur les siècles passés, des anecdotes sur les rois d'autrefois<sup>70</sup> ». À l'occasion d'une demande par lettre du calife à la cour byzantine, le *basileus* envoie quelques années plus tard un certain Nicolas, moine, pour traduire du grec à l'arabe le traité de Dioscoride – sa venue et la traduction qu'il réalise constituent les premières

<sup>67</sup> M. CAMPAGNOLO-POTHITOU, "Les échanges de prisonniers arabes entre Byzance et l'Islam aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles", *Journal of Oriental and African Studies* 7 (1995), p. 1-56.

<sup>68</sup> L'ambassade à laquelle prend part Photios peut aussi constituer une seconde exception, si elle a bien lieu en 845 ou 855, avant l'échange de prisonniers l'année suivante, mais elle confirme cette distinction si elle a lieu en 838. Rappelons quand même que Photios, de son aveu même, n'occupe dans cette mission qu'une place subalterne, cf. J. IRIGOIN, "Survie", p. 210-211 ; de même, comme l'a rappelé de manière convaincante P. Lemerle, les manuscrits grecs lui ayant fourni la matière des 279 notices de sa *Bibliothèque* ne sont pas ceux découverts à l'occasion de ce déplacement, mais sont connus du futur patriarche avant son ambassade : P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 37-42.

<sup>69</sup> P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 176 ; ces manuscrits échangés et ces contacts officiels ne sont que deux des multiples éléments permettant le constat de cette proximité, cf. A. DUCÉLLIER, *Chrétiens d'Orient*, p. 167-217.

<sup>70</sup> A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, t. II/2, p. 186 ; Cf. F. DÖLGER, A. MÜLLER, A. BEIHAMMER, *Regesten, 1. Teil, Regesten von 867-1025*, Munich, 2003, n° 657. La présence d'un manuscrit latin à Constantinople à cette date peut surprendre : cf. J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 183, n. 84.

pierres d'une vive émulation pour les études pharmacologiques et botaniques à Cordoue. Observons là encore que de tels échanges officiels entre ces deux partenaires, pourtant lointains, ont aussi une dimension technique et artistique puisque peu de temps après le calife al-Hakam II demande au *basileus* l'envoi d'un mosaïste à Cordoue <sup>71</sup>.

C'est d'ailleurs sous ce même calife qu'une lettre adressée à ce dernier de la part d'un empereur non identifié est connue, conservée en arabe sur un manuscrit aujourd'hui madrilène contenant un extrait des œuvres d'Apollonius de Tyane. Cette lettre fait référence au courrier précédent d'al-Hakam quémendant l'envoi d'ouvrages de « philosophes » à Cordoue, par le canal diplomatique. L'empereur y répond favorablement, et le fait que sa réponse soit plutôt adressée à l'un des hauts dignitaires juifs de l'entourage du calife ne change rien à sa portée. Il avance ainsi à son destinataire qu'il a accumulé un grand nombre de ces ouvrages, qu'il est donc prêt à transmettre, avant de le louer pour ses qualités intellectuelles l'ayant conduit à souhaiter ces livres <sup>72</sup>. Cette réponse, demeurée incomplète, est riche d'enseignements car elle montre à cette date un héritage ancien et païen dont on a parfaitement assumé et assimilé les vertus, dans l'Islam comme à Byzance. En outre, elle témoigne du fait que l'envoi de manuscrits antiques chez les voisins musulmans constitue désormais une habitude dans les pratiques diplomatiques byzantines <sup>73</sup>.

Faute de témoignage explicite, la question reste ouverte du poids réel de ces manuscrits dans la balance des tractations diplomatiques. Quand bien même les textes décrivent ces contacts en mettant en avant la dimension intellectuelle de leurs résultats avec de tels dons impériaux, ils cachent le plus souvent les réelles motivations politiques et stratégiques des parties négociantes. Dans le cas des échanges avec Cordoue autour des années 946-949, il a été démontré que ces raisons politiques à l'échelle méditerranéenne

<sup>71</sup> A. CUTLER, "Constantinople and Cordoba : Cultural Exchange and Cultural Difference in the Ninth and Tenth Centuries", dans *La religión en el mundo griego de la Antigüedad a la Grecia moderna*, éd. M. Morfakidis et M. Alganza Roldán, Grenade, 1997, p. 425-426 et 431-432.

<sup>72</sup> S.M. STERN, "A letter of the Byzantine Emperor to the Court of the Spanish Umayyad Caliph al-Hakam", *Al-Andalus*, 26 (1961), p. 37-42, qui identifie le réel destinataire au courtisan juif Hasdây b. Shaprût.

<sup>73</sup> On ne sait toutefois pas s'il faut rattacher cette demande et cet envoi de manuscrits au contact cité précédemment entre al-Hakam II et Nicéphore Phocas, aboutissant à l'envoi d'un mosaïste byzantin, ou à un contact postérieur, comme le suggère D. WASSERSTEIN, "Byzantium and al-Andalus", *Mediterranean Historical Review* 2 (1987), p. 99, n. 15, suivi par F. DÖLGER *et al.*, *Regesten*, 867-1025, n° 742a. À cette chronologie s'oppose J. SIGNES CODOÑER, "Bizancio y al-Ándalus en los siglos IX y X", dans *Bizancio y la península ibérica. De la antigüedad tardía a la edad moderna*, éd. dans I. Pérez Martín et P. Bádenas de la Peña, Madrid, 2004, p. 229-230 et 243-244, qui la place *ca.* 961.

étaient en réalité la clef de voûte des relations actives avec Constantinople<sup>74</sup>. Concéder des manuscrits jugés désormais prestigieux à Byzance, mais peut-être recopiés, est-il le prix à payer pour s'assurer de l'entente, du moins de la neutralité, des voisins musulmans ? À défaut de réponse précise, force est de constater au final que les mentions de manuscrits échangés dans le cadre de relations diplomatiques avec l'Islam ne sont pas rares, et que la recherche de manuscrits à Constantinople par le biais d'ambassadeurs désignés par le pouvoir se poursuit au-delà du X<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. Le pouvoir byzantin en a pleinement conscience à notre sens, et ce dès le IX<sup>e</sup> siècle au moins : l'influence politique auprès des *basileis* de même que la qualité intellectuelle des hommes et émissaires byzantins envoyés vers les terres abbassides en ce siècle semble pleinement l'indiquer<sup>76</sup>.

Ce rôle diplomatique des manuscrits anciens peut-il avoir eu une influence similaire dans le cadre des relations de l'Empire byzantin avec l'Occident chrétien ? Il est évident que la grande méconnaissance de la langue grecque en Occident freine cette transmission culturelle et l'intérêt que l'on peut y trouver<sup>77</sup>. Néanmoins ce constat n'est pas valable de manière équivalente dans toutes les régions d'Occident d'une part, et cet intérêt semble aller grandissant avec le temps, notamment durant le dernier siècle de la période, d'autre part. Quand bien même les échanges d'ambassades sont fréquents à l'époque de l'Empire carolingien<sup>78</sup>, l'arrivée d'un manuscrit grec des œuvres du Pseudo-Denys l'Aréopagite semble une exception au sein des dons échangés dans ce cadre et, surtout, sa première traduction latine est souvent incompréhensible<sup>79</sup>. Il faut noter avec J. Lowden que les cours et souverains d'Occident attendent autre chose que

74 Débutant avec l'envoi d'émissaires « espagnols » à Constantinople en 946, attestés par le *Livre des cérémonies*, ces échanges auraient eu pour but de s'assurer d'une entente mutuelle contre le califat fatimide et sa présence en Sicile, et, peut-être pour Byzance, d'obtenir des gages de la neutralité umayyade avant de lancer une attaque contre la Crète musulmane, cf. C. HALM, *The Empire of the Mahdi. The Rise of the Fatimids*, Leyde-New York-Cologne, 1996, p. 333-334, et J. SIGNES CODONER, "Bizancio y al-Ándalus", p. 212-228, et ses références.

75 Voir ainsi le cas du poète, vizir et ambassadeur Abû Nasr al-Manâzî et ses fréquents déplacements dans la capitale byzantine à la recherche de manuscrits : N.M. EL CHEIKH, *Byzantium*, p. 110.

76 Comme l'a judicieusement noté P. MAGDALINO, "Road to Baghdad", p. 206, suivi en cela par J. SIGNES CODONER, "Helenos y Romanos", p. 435-436.

77 Cf. P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 9-21.

78 Voir ainsi D. NERLICH, *Gesandtschaften* [n. 12], p. 38-40, et 264-269 (chronologie montrant qu'ambassades et contre ambassades se succèdent annuellement entre 810 et 817).

79 P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 13-15 ; notons toutefois que P. Lemerle suppose que le manuscrit grec ait pu être rédigé dans le scriptorium du monastère du Stoudios, à Constantinople, à la demande officielle de l'empereur, p. 14, n. 14. Voir aussi J. LOWDEN, "The Luxury Book as Diplomatic Gift", dans *Byzantine Diplomacy* [n. 21], p. 250-251.

des manuscrits, fussent-ils luxueux, parmi les dons offerts par la cour byzantine : étoffes de luxe, soie, vaisselle précieuse, et, surtout, reliques et reliquaires sont des objets autrement plus prisés par ces princes<sup>80</sup>. De fait, les mentions de manuscrits, notamment anciens ou traitant de périodes anciennes, envoyés dans un cadre officiel et diplomatique sont relativement rares.

Certes c'est bien dans un tel cadre que quelques ambassadeurs isolés, représentants d'une élite intellectuelle de leur temps et non ignorants de la langue grecque, peuvent comprendre tôt l'intérêt pour eux de se rendre à Constantinople, d'y acquérir des manuscrits et de les ramener en Occident. Le cas d'Anastase le Bibliothécaire est convaincant en ce sens. Helléniste, membre de l'entourage des papes Nicolas I<sup>er</sup> et Hadrien II, émissaire de l'empereur carolingien Louis II dans la capitale byzantine en 869-870, il ramène certainement de sa mission la *Chronographia* de Théophane le Confesseur qu'il traduit en latin. Ce texte est l'une des sources sur l'histoire de l'Empire romain d'Orient de la fin du III<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. On ne saurait trop insister sur les conséquences de la présence de ce texte en Occident – même si les éléments sur l'Antiquité tardive y s'avèrent réduits<sup>82</sup>. Un demi-siècle plus tard environ, la venue d'un autre manuscrit grec à Naples, lui aussi traduit en latin, à la suite de l'ambassade menée par l'archiprêtre Léon n'est pas non plus sans suite. L'émissaire se rend à Constantinople au nom du duc de Naples pour une raison imprécise, mais y rapporte surtout une version manuscrite grecque relatant l'histoire et les exploits d'Alexandre, roi de Macédoine. Il s'agit là d'un texte que Léon ramène à Naples, puis traduit lui-même en latin, avant de le présenter à l'épouse du duc : sous cette version, il est la première forme latine du *Roman d'Alexandre* dont le succès en Occident n'est plus à décrire<sup>83</sup>.

<sup>80</sup> J. LOWDEN, "Luxury Book", p. 259-260, et, dans le même volume, A. MUTHESIUS, "Silken Diplomacy", p. 237-248.

<sup>81</sup> *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History A.D. 284-813*, trad. C. Mango et R. Scott, Oxford, 1997, p. XCVII (Introduction), soulignant toutefois que la traduction d'Anastase reste partielle jusqu'au règne de Justin II.

<sup>82</sup> Ce texte a une portée considérable en Occident, même dans la version donnée par Anastase. Il permet de mieux connaître l'histoire de l'Église chrétienne en Orient, approfondissement rendu possible, en outre, par d'autres documents grecs traduits par Anastase, cf. J. SHEPARD, "Past and Future", [n. 3], p. 190, et ses références. Il est aussi un des premiers moyens écrits d'appréhender avec détail, en Occident, l'histoire des premiers temps de l'Islam : J. TOLAN, *Les Sarrasins*, Paris, 2003, p. 157 ; 219 et 233. Tout cela fait de la chronique de Théophane le dernier texte du Moyen Âge lu à la fois par un public grec et latin, comme le met en avant W. BERSCHIN, "Traduzioni dal greco in latino (secoli IV-XIV)", dans *I Greci*. 3. [n.7], p. 1027.

<sup>83</sup> *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia*, éd. B. Capasso, Naples, 1881, t. I, p. 339-340. Cette première version latine est conservée dans un manuscrit des environs de l'an mille : le *cod. Bamberg*, III. E 14, cf. C. JOUANNO, *Naissance et métamorphoses du Roman d'Alexandre. Domaine grec*, Paris, 2002, p. 51, n. 39. Cette version grecque traduite en latin viendrait du Callisthène de l'entourage d'Alexandre, attribution fautive, et est ensuite diffusée sous le nom d'*Historia de proeliis*. Si la venue de textes grecs depuis le

Il convient de remarquer toutefois que l'acquisition de manuscrits relatifs à une partie de l'histoire de l'Antiquité ne semblent se dérouler, dans ces deux derniers cas, qu'en marge de la mission diplomatique des ambassadeurs en question. Dans le cas d'Anastase, le fait est éclairé puisque, outre ses négociations avec la cour de Basile I<sup>er</sup> pour nouer une alliance matrimoniale avec les Carolingiens, sa présence à Constantinople est aussi contemporaine du concile œcuménique qui s'y tient, auquel il participe au moins en partie, et dont il rapporte les actes vers Rome avant de les traduire<sup>84</sup>. Dans celui de l'archiprêtre Léon, si le texte qui décrit sa mission reste flou quant à son but, il dit bien cependant que l'émissaire s'était mis à la recherche de livres à lire pendant son séjour jusqu'à ce qu'il découvrit le manuscrit en question<sup>85</sup>. En aucun cas, l'initiative semble provenir du pouvoir impérial. Celui-ci, du moins à cette date, ne semble trouver aucun intérêt particulier à envoyer aux chrétiens d'Occident ce type de don pour parvenir à ses fins diplomatiques avec eux – sauf s'il lui est demandé<sup>86</sup>.

D'autres exemples vont dans le même sens, pour la période postérieure. Ils illustrent des hommes et traducteurs du grec en latin qui entrent en contact avec la cour byzantine pour des raisons diplomatiques une fois de plus, séjournent à Constantinople, et reviennent vers l'Occident chargés de ces manuscrits anciens. Leur nombre grandissant, surtout pour le XII<sup>e</sup> siècle, leur intérêt lui aussi progressif pour les textes issus de l'Antiquité est à rapprocher de la « renaissance culturelle » occidentale du XII<sup>e</sup> siècle. Aussi est-il probable que le pouvoir byzantin soit, dans ce cas, davantage impliqué dans cette transmission.

---

cœur de l'Empire byzantin pour être traduits à Naples est fréquente dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, c'est sa nature qui est novatrice, une majorité des textes transmis relevant de l'hagiographie, cf. P. CHIESA, "Le traduzioni dal greco : l'evoluzione della scuola napoletana nel X secolo", *Mitellateinisches Jahrbuch*, 24-25 (1989-1990), p. 67-86, et notamment, p. 82. Notons enfin ici qu'Alexandre le Grand n'échappe pas aux relations officielles entre Byzance et l'Islam au même moment. Un texte fatimide nous informe qu'un *basileus* aurait fait don au calife al-Mu'izz d'une selle ayant appartenu à Alexandre : M. HAMIDULLAH, "Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen Âge", *Arabica* 10 (1960), p. 291.

84 Cf. G. LEONARDI, "Anastasio bibliothecario e l'ottavo concilio ecumenico", *Studi Medievali* 8 (1967), p. 59-192.

85 C'est une certaine nécessité (*quaedam necessitas*) qui explique la mission de Léon lequel, arrivé à Constantinople, *coepit inquirere libros ad legendum, inter quos invenit historiam continentem certamina et victorias Alexandri regis Macedoniae. : Monumenta ad Neapolitani...*, p. 339.

86 Dans ce cas de l'archiprêtre Léon, rien n'indique avec certitude que la demande ait bien été formulée auprès des autorités byzantines. Indiquons cependant que l'initiative de la recherche de manuscrits grecs a pu davantage provenir de la dynastie ducal, alors favorable au développement de l'hellénisme à Naples, comme geste politique marquant l'adhésion de cette dynastie au "Commonwealth" byzantin, cf. J.M. MARTIN, "Hellénisme politique, hellénisme religieux et pseudo-hellénisme à Naples (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)", *Néa 'Ρώμη*, *Rivista di ricerche bizantinistiche* 2 (2005), p. 59-77.

Si le cas de l'évêque Alfanus de Salerne pour la seconde partie du XI<sup>e</sup> siècle peut être évoqué c'est que lui aussi, semble-t-il, revient de la capitale byzantine avec un précieux manuscrit : le *Περὶ φύσεως ἀνθρώπων* de Némésios d'Émèse, évêque de la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>. Certes ce lien entre ce manuscrit qu'il possède et traduit et sa présence à Constantinople n'est qu'une hypothèse, généralement retenue par l'historiographie. De même, ce passage de l'évêque près du Bosphore est plutôt présenté comme une halte sur le chemin vers Jérusalem, mais le contexte géopolitique particulier en sa date, 1062, invite à considérer sa présence sous le signe de la diplomatie<sup>88</sup>. Néanmoins, la transmission d'un tel document est importante car elle est l'une des œuvres illustrant l'essor de l'école médicale de Salerne – de même qu'Alfanus est considéré comme à l'origine de la venue à Salerne de Constantin l'Africain depuis Carthage<sup>89</sup>.

Au siècle suivant, la place de la diplomatie et des « diplomates » dans la transmission de manuscrits anciens aux conséquences intellectuelles quelquefois considérables ne se dément pas. Une bonne partie de la patristique grecque de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge est ainsi transmise en Occident grâce à l'activité d'un Hugues de Honau. Plusieurs fois ambassadeur au nom de l'empereur germanique Frédéric I<sup>er</sup>, à la fin des années 1170, il revient vers son maître avec deux traités compilant certains écrits de ces Pères grecs – traités qui sont ceux du Pisan Hugues Ethérien, bien en cours auprès de Manuel I<sup>er</sup> Comnène<sup>90</sup>. C'est un autre Pisan, Léon Toscan, lui aussi traducteur à la cour

<sup>87</sup> K.N. CIGGAAR, *Western Travellers to Constantinople. The West and Byzantium, 962-1204 : Cultural and Political Relations*, New York-Cologne, 1996, p. 257, n. 18 ; H. BLOCH, "Monte Cassino, Byzantium and the West in the earlier Middle Ages (855-1112)", *DOP* 3 (1946), p. 220.

<sup>88</sup> Aimé du Mont-Cassin, *Ystoire de li Normant*, éd. M. Champollion-Figeac, Paris, 1835, IV, 38, p. 129. Sur le contexte : H. BLOCH, "Monte Cassino", p. 218, n. 189, et A. LENTINI, "Sul viaggio costantinopolitano di Gisulfo di Salerno con l'arcivescovo Alfano", 3<sup>e</sup> *Congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo*, Spolète, 1959, p. 437-443. En outre, Alfanus de Salerne est au cœur d'un réseau de relations qui le lie à d'autres personnes du plus haut rang, issus du Mont-Cassin et de la papauté, ayant pris part à des contacts diplomatiques avec Constantinople dans les années 1050.

<sup>89</sup> H. BLOCH, "Monte Cassino", p. 220-221 ; Alfanus est aussi le probable traducteur latin du traité d'Hippocrate *De aeribus aquis locis*, cf. J. IRIGOIN, *Tradition* [n. 49], p. 561 et 604. Un autre intermédiaire diplomatique de haut rang entre la cour ottonienne et byzantine, l'archevêque Jean Philagathos de Plaisance, est lui aussi lié à la traduction d'œuvres médicales grecques en Italie : J. SIGNES CODOÑER, "El esplendor de Bizancio y las traducciones del griego al latín antes de las cruzadas", dans *De Grecia a Roma y de Roma a Grecia*, éd. R. Martínez *et al.*, Pampelune, 2007, p. 415, et p. 418, n. 41.

<sup>90</sup> Cf. N.M. HÄRING, "The 'Liber de differentia naturae et personae' by Hugh Etherian and the letters addressed to him by Peter of Vienna and Hugh of Honau", *Mediaeval Studies* 24 (1962), p. 1-34, p. 18 notamment ; voir aussi A. DONDAINE, "Hugues Ethérien et Léon Toscan", *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 27 (1952), p. 89-92.

de ce même empereur, qui transmet une traduction latine des œuvres liturgiques de Jean Chrysostome, cette fois-ci à un ambassadeur de la couronne d'Aragon, Ramon de Moncada <sup>91</sup>. Ce sont encore les écrits de ce même Chrysostome qui intéressent un troisième et dernier Pisan : le juge Burgonde. Traducteur en outre d'œuvres de Basile de Césarée, de Némésios d'Emèse ou de Jean Damascène, il est surtout celui qui réintroduit en Occident le *Digeste* du *Corpus Juris Civilis* de Justinien – dès 1140, c'est-à-dire quatre ans après sa première présence diplomatique à Constantinople <sup>92</sup>. Hormis ce texte, base d'un intérêt croissant pour le droit romain en Occident <sup>93</sup>, les manuscrits transmis sont davantage liés à des questions religieuses en un temps où les différences disciplinaires et dogmatiques, avec le *filioque*, conduisent à des controverses entre les représentants des mondes grec et latin. Leur place n'est donc pas un hasard dans ce cadre.

Néanmoins, ces mêmes interprètes ou ambassadeurs latins savent se rendre compte de l'héritage culturel byzantin, qu'il repose ou non sur l'Antiquité entendue au sens strict. De l'aveu même de l'émissaire Hugues de Honau, des Grecs s'est écoulée la source de toute sagesse – et il est possible de croire qu'il inclut dans cette référence tant l'héritage ancien que celui médiéval du monde grec <sup>94</sup>. L'influence du pouvoir impérial dans cette *translatio studii* vers l'Occident n'est jamais lointaine, et la voie diplomatique semble celle préférée parmi d'autres. Cependant cette influence n'apparaît, une fois de plus, que de manière implicite dans les sources.

L'héritage antique que nous qualifions de classique ne saurait, toutefois, être oublié dans ce cadre, surtout lorsque la place du pouvoir byzantin dans sa promotion apparaît de manière plus explicite. Les relations entre la cour impériale de Manuel I<sup>er</sup> Comnène et la cour normande de Sicile en 1158 le démontrent. C'est à cette date que le roi Guillaume I<sup>er</sup> envoie à Constantinople son chancelier et archevêque de Catane qu'est Henri Aristippe. Ce dernier est aussi un traducteur au sein d'une cour royale sicilienne où prévaut un singulier trilinguisme latin, grec et arabe. Il revient surtout de la cour byzantine avec un don impérial sous forme d'un manuscrit : la *Μεγίστη σύνταξις* de Claude Ptolémée – davantage connu de nos jours sous le nom d'*Almageste*, de son nom arabe transmis au monde latin <sup>95</sup>. Cette dernière transmission n'est toutefois

<sup>91</sup> A. DONDAINE, "Hugues Ethérien", p. 119-120 ; sur le contexte : M.T. FERRER I MALLOL, D. DURAN I DUELT, "Una ambaixada catalana a Constantinoble el 1176 i el matrimoni de la princesa Eudoxia", *Anuarios de estudios medievales* 30 (2000), p. 963-977.

<sup>92</sup> P. CLASSEN, *Burgondio von Pisa. Richter, Gesandter, Übersetzer*, Heidelberg, 1974, p. 12-13 ; 19-29 ; 69-70 et 75-76 pour ses ambassades de 1136, puis 1168-1171, et voir p. 34-62, pour ses travaux de traducteur.

<sup>93</sup> Cf. K.N. CIGGAAR, *Western Travellers*, p. 98.

<sup>94</sup> K.N. CIGGAAR, *Western Travellers*, p. 322, n. 1 et p. 349, et ses références.

<sup>95</sup> C. H. HASKINS, D.P. LOCKWOOD, "The Sicilian Translators of the Twelfth Century and the First Latin Version of Ptolemy's *Almagest*", *Harvard Studies in Classical Philology* 21 (1910), p. 79-80, et p. 99, pour l'édition latine de l'introduction de ce manuscrit ; W. BERSCHIN, "Traduzioni", p. 1030.

réalisée par Gérard de Crémone qu'après celle d'Henri Aristippe, aidé d'un autre traducteur provenant de Salerne. Au-delà de l'usage de ce texte en Occident à partir de cette période, le geste impérial paraît significatif car il accompagne ou précède de peu une paix de trente ans conclue entre les deux cours pourtant parmi les plus opposées en Méditerranée orientale jusqu'alors<sup>96</sup>. Un tel don a donc pu peser dans les négociations, certainement menées dans le cadre de cette ambassade par Henri Aristippe lui-même au regard de ses fonctions de chancelier à la cour de Sicile. Certains historiens rattachent en outre à cette même mission l'introduction d'autres grands textes de l'Antiquité classique grecque dont le même ambassadeur est le traducteur avéré par ailleurs<sup>97</sup>.

Que ces textes aient ou non constitué tout ou partie du bagage diplomatique des manuscrits grecs ramenés en Sicile par Aristippe, ils ne doivent éclipser le texte de Ptolémée, bien attesté, lui, en ce sens. La promotion des richesses culturelles de l'Empire byzantin opérée de la sorte par Manuel I<sup>er</sup> Comnène auprès d'une cour étrangère prend une dimension encore plus significative si l'on associe à cette même ambassade de 1158 l'arrivée en Occident d'un manuscrit du *Σύνοψις ἱστοριῶν* de Jean Skylitzès. Comme nous l'avons entrevu, il s'agit là d'un des textes majeurs pour appréhender l'histoire de l'Empire byzantin en 813 et 1057, ouvrage rédigé par un haut fonctionnaire de l'Empire à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. Ce texte, dès son origine, a connu de multiples copies, dont au moins une richement enluminée, aujourd'hui conservée à Madrid. D'après la reconstitution de l'histoire de ce manuscrit, un historien a mis en évidence qu'il aurait constitué un don diplomatique de Manuel I<sup>er</sup> à Guillaume I<sup>er</sup>, précisément à l'occasion de l'ambassade de Henri Aristippe en 1158<sup>98</sup>. Cette thèse, que le manuscrit enluminé ait eu ou non un modèle initial constantinopolitain, est séduisante dans notre optique. De présenter et d'offrir un tel ouvrage mettant en valeur l'histoire de l'Empire, les faits et gestes de ses souverains, relayant l'idéologie impériale et, plus largement, la culture byzantine n'est nullement gratuit. Bien plus, replacé dans le cadre de la transmission d'autres manuscrits grecs par le biais

<sup>96</sup> Cf. F. DÖLGER, *Regesten, 2. Teil (1025-1204)*, n° 1416, 1417 et 1420 ; C.H. HASKINS, "The Sicilian Translators", p. 81.

<sup>97</sup> C.H. HASKINS, "The Sicilian Translators", p. 85-89 ; de même les suppositions de J. DE GHELLINK, *L'essor de la littérature latine au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1946, t. II, p. 34-35. Rappelons que l'on doit à Aristippe la première version latine de deux dialogues de Platon, le *Ménon* et le *Phédon*, mais aussi des ouvrages « scientifiques » : la *Mechanica* de Héron de Syracuse, l'*Optica* et la *Catoptrica* d'Euclide, de même que le quatrième livre des *Meteorologica* d'Aristote.

<sup>98</sup> N. G. WILSON, "The Madrid Skylitzes", *Scrittura e Civiltà* 2 (1978), p. 209-219 ; sur les différents débats relatifs à l'histoire de ce manuscrit madrilène, voir désormais la présentation synthétique de V. TSAMAKDA, *The Illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leyde, 2002, p. 1-4, où l'on notera que depuis l'étude de N.G. Wilson la transmission par la voie diplomatique de ce texte ne semble pas avoir été remise en cause.

du même contact entre cours byzantine et normande, ce geste du *basileus* donne à ces derniers d'autant plus de poids sur le plan de la politique diplomatique impériale. En ce sens il témoigne une fois de plus du rôle concret possible joué par ces manuscrits anciens dans la diplomatie médio-byzantine pour faire parvenir l'empereur à ses fins <sup>99</sup>.

### **Autour de la qualité des ambassadeurs : autres présences de l'Antiquité**

À ces deux principaux liens entre Antiquité et diplomatie médio-byzantine (découverte et fonctions du patrimoine architectural, et transmission de manuscrits) s'en ajoutent d'autres. Ils sont plus isolés dans les textes, mais ne doivent pas être tenus sous silence. Souvent mentionnés par l'historiographie moderne, nous ne ferons que les indiquer pour mémoire ici.

Il faut rappeler tout d'abord la culture intellectuelle des représentants diplomatiques byzantins, après avoir donné un aperçu de celle des émissaires étrangers dans l'Empire. Nous ne pouvons nous en tenir aux seuls célèbres envoyés impériaux vers l'Islam oriental du IX<sup>e</sup> siècle, dont a déjà été signalé l'intérêt pour l'Antiquité – par le biais de leur mission ou non. Il faut constater pourtant que leurs exemples ne sont pas isolés en cela. En 946, par exemple, en marge d'intenses tractations en vue d'un échange de prisonniers entre Constantinople et les émirats ikhshide puis hamdanide, le géographe arabe Masûdî précise ainsi que l'envoyé byzantin « avait une grande connaissance de l'histoire des rois de l'ancienne Grèce et de Rûm, et de celle des philosophes qui furent leurs contemporains ; il n'ignorait d'ailleurs pas leur système <sup>100</sup> ». Une mention qui est la seule à faire référence, à notre connaissance, à la culture intellectuelle des négociateurs d'échanges de prisonniers, au sein des auteurs arabes qui décrivent ces derniers pour les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Elle illustre aussi à quel point la maîtrise des savoirs anciens a du poids aux yeux d'un auteur arabe, alors qu'il est par ailleurs bien établi que cette maîtrise, et surtout l'art de la rhétorique, constitue une des armes des ambassadeurs byzantins plus généralement <sup>101</sup>. Elle est donc l'un des moyens de persuasion pour la politique extérieure impériale. Elle ne vaut d'ailleurs pas seulement pour les relations avec l'Islam. Le théologien et ex-ambassadeur à Byzance, en 1136, Anselme de Havelberg décrit ainsi la venue à Rome d'un émissaire

---

<sup>99</sup> Des manuscrits des œuvres de Platon et d'Aristote aujourd'hui à Oxford sont rattachés à la cour impériale de cette période, et, sans certitude, peuvent être liés aux contacts étroits entre le roi d'Angleterre Henri II et Manuel I<sup>er</sup> Comnène, comme le suggère K. CIGGAAR, *Western Travellers*, p. 153.

<sup>100</sup> Al-Mas'ûdî, *Le livre de l'avertissement et de la révision*, cité dans A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, II/2, p. 407.

<sup>101</sup> N. KOUTRAKOU, "Logos and Pathos between Peace and War : Rhetoric as a Tool of Diplomacy in Middle Byzantine Period", *Thesaurismata* 25 (1995), p. 7-20, et ici p. 9. N. Koutrakou démontre à quelle point la *Rhétorique* d'Aristote a pu influencer la diplomatie byzantine ; de même J. SHEPARD, "Uses of History", p. 98-100.

byzantin, un évêque « très instruit des lettres grecques, doué d'une bonne facilité de parole et confiant en elle <sup>102</sup> ». Néanmoins il faut aussi souligner que ces connaissances de textes et auteurs anciens que possèdent certains ambassadeurs et dont il usent le cas échéant sont aussi, plus largement, le reflet de la culture des élites byzantines <sup>103</sup>.

Cette place de l'Antiquité, en tant que science profane, dans les relations sociales et politiques, peut toutefois être considérée comme dangereuse. Si l'héritage ancien est intégré dans le bagage intellectuel d'un des membres de cette élite, précisément lorsqu'il agit dans le cadre d'une représentation diplomatique, il ne doit toutefois pas dépasser certaines limites. Aller trop loin dans ce savoir et dans la diffusion qu'on en donne conduit en effet à se voir accuser d'être un Ἕλλην, autrement dit un adepte du paganisme – accusation grave à Byzance <sup>104</sup>. Est-ce un hasard si c'est un Léon Choerosphactès, plusieurs fois ambassadeur auprès des Bulgares et des Arabes au tournant des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, soupçonné de trop grandes sympathies envers l'Antiquité, qui subit une telle accusation <sup>105</sup> ?

D'une manière ou d'une autre, les références à l'Antiquité – qu'elle soit, selon nos terminologies, classique, hellénistique, tardive etc. – ne semblent jamais lointaines lorsqu'il est question d'ambassadeur byzantin, d'autant plus lorsqu'il est envoyé en Islam. Dans un texte du X<sup>e</sup> siècle, reprenant des prescriptions plus anciennes, il est recommandé que les ambassadeurs des *basileis* soient choisis pour leur discernement et leur loyauté. Comme preuve à l'appui de ces recommandations, le texte renvoie à deux exemples d'ambassadeurs de l'Antiquité <sup>106</sup>. Un tel document pourrait paraître isolé s'il

<sup>102</sup> Anselme de Havelberg, *Dialogues, Livre I*, éd. et trad. G. Salet, *Sources chrétiennes*, 118, Paris, 1966, p. 26-27 : *episcopus Graecorum litteris plurimum instructus, et decenti sermonum facundia ornatus et confisus*.

<sup>103</sup> Ainsi en est-il d'un Nicétas Magistros, négociateur du traité de paix avec les Bulgares en 927, et dont la correspondance révèle une connaissance des œuvres d'Homère, Plutarque, Hérodote ou Aristote – correspondance adressée à des proches qui ont les mêmes sujets d'intérêt, cf. N. KOUTRAKOU, "Logos and Pathos", p. 9 et ses références.

<sup>104</sup> Cf. N. KOUTRAKOU, "Logos and Pathos", p. 8.

<sup>105</sup> G. KOLIAS, *Léon Choerosphactès, magistre, proconsul et patrice*, Athènes, 1939, p. 56-58 et note 6 ; p. 58 ; et p. 65-71 ; l'un de ses principaux détracteurs est l'évêque Aréthas de Césarée, néanmoins cette accusation d'impiété suit aussi une disgrâce politique, cf. P. MAGDALINO, "Road to Baghdad", p. 204-205. Plus tôt, Léon le Mathématicien est accusé d'« avoir abandonné le Christ pour les dieux de la Grèce » : J. IRIGOIN, "Survie", p. 292. Soulignons que cette accusation d'Ἕλλην prend aussi une dimension singulière au IX<sup>e</sup> siècle du fait du second iconoclisme, et qu'elle acquiert de la sorte une double connotation, religieuse et intellectuelle, cf. J. SIGNES CODOÑER, "Helenos y Romanos", p. 431-437.

<sup>106</sup> *Constantine Porphyrogenitus, Περὶ Πρῶσβεων, Patrologiae cursus completus, series graeca* éd. J.P. Migne, t. 113, col. 636-637, qui reprend un extrait du *Περὶ Στρατηγίας*, traité du VI<sup>e</sup> siècle : *Three Byzantine Military Treatises*, éd. G.T. Dennis, Washington, 1985, ch. 43, p. 124. L'un des deux cas tirés de l'Antiquité romaine est celui de Marcus Atilius Regulus, déjà célèbre avant le Moyen Âge : J. SHEPARD, "Uses of History", p. 97-98.

ne figurait pas en introduction d'une des œuvres de compilation de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète, les *Excerpta de Legationibus*, visant à rassembler différents récits relatifs aux échanges d'ambassades entre Constantinople et les États barbares, récits principalement issus de la période finale de l'Antiquité <sup>107</sup>.

Il est enfin une ultime discipline et une dernier champ du savoir permettant de rapprocher les acteurs des relations diplomatiques de la période médio-byzantine et l'Antiquité : l'astronomie. Si cette discipline figure derrière certains des manuscrits échangés avec l'Islam dès le IX<sup>e</sup> siècle, ou, plus tard, avec l'Occident chrétien <sup>108</sup>, elle apparaît aussi régulièrement dans le cadre de discussions à la cour byzantine, entre légats et autorités impériales, ou bien dans les préoccupations intellectuelles de plusieurs de nos émissaires, avant comme après leur ambassade.

C'est particulièrement vrai dans le cas des relations avec l'Islam. L'évêque mozarabe Recemundo, émissaire à Byzance en 956 après avoir rempli une mission à la cour germanique au nom du calife umayyade Abd al-Rahmân III, est aussi connu pour avoir été apprécié du calife al-Hakam II du fait de ses connaissances en philosophie et en astronomie <sup>109</sup>. Peu de temps après, le qâdî et ambassadeur al-Bâqillâni à la cour de Basile II est au cœur d'une discussion astronomique sur la nature de la lune, le mouvement des astres et l'universalité de l'éclipse solaire – échanges débouchant sur une controverse théologique entre l'empereur et l'envoyé du calife abbasside <sup>110</sup>. Ces exemples n'auraient rien d'important si l'on omettait de rappeler que l'astronomie à Byzance est en grande partie fondée sur les héritages antiques qui ne sont pas oubliés, au premier rang desquels les travaux de Ptolémée et les commentaires qui en sont faits dès le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Bien plus, Byzance trouve une fois de plus en l'Islam un partenaire avec qui elle peut échanger des manuscrits sur ce savoir dans un cadre diplo-

<sup>107</sup> Ces extraits d'œuvres antérieures ne devaient constituer que l'une des cinquante-trois sections d'une forme d'encyclopédie décidée par l'empereur en question, issue de la recherche de manuscrits dans tout le territoire de l'Empire, et se donnant pour but de tirer des exemples du passé les bases d'un enseignement moral et politique : cf. P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 280-288.

<sup>108</sup> Ainsi avec l'*Almageste* de Ptolémée, voir les propos de C.H. HASKINS, "The Sicilian Translators", p. 77.

<sup>109</sup> Cf. C. PELLAT, "Rabî' ibn Zayd", *Encyclopédie de l'Islam*, t. VIII, p. 364. Déjà avant lui, un autre émissaire provenant de Cordoue, pouvait se targuer du titre d'astrologue et d'être l'inventeur d'un modèle de clepsydre : un certain Yahyâ, dit "l'homme à la petite horloge", envoyé vers l'empereur Théophile au début des années 840, avec un autre astrologue et poète, Yahyâ al-Ghazâl, voir A. CUTLER, "Constantinople and Cordoba", p. 426 et 434.

<sup>110</sup> Iyadh, *Tartîb al-madârik wa taqrîb al-masâlik bi-ma'rifat madhab Mâlik*, éd. S.A. I'râb, Tétouan, 1982, VII, p. 63-64 (nous remercions M.T. Mansouri qui nous a indiqué et traduit ce passage).

matique <sup>111</sup>. Les cas du IX<sup>e</sup> siècle ne sont plus à citer. Ceux du XI<sup>e</sup> siècle peuvent l'être ici, car dans ces cas les manuscrits proviennent davantage de l'Égypte fatimide certainement par la voie officielle <sup>112</sup>. Emploi de l'antique, collusion d'intérêts et émulation intellectuelle par la voie diplomatique se conjuguent ici. Ces éléments contribuent nécessairement à renforcer l'idée d'une nette supériorité culturelle de ces deux civilisations orientales sur celle de l'Occident chrétien en cette fin du XI<sup>e</sup> siècle <sup>113</sup>.

## Conclusion

Il peut paraître difficile de conclure après des considérations aussi diverses. Le premier enseignement qu'il faudrait retenir est le fait que l'Antiquité s'imisce dans bien des aspects de la diplomatie médio-byzantine. Elle repose évidemment sur des héritages dont Byzance se veut la dépositaire, dans une certaine mesure toutefois.

C'est d'abord et avant tout une Antiquité que nous qualifions de tardive qui est omniprésente dans le cadre de cette activité diplomatique. Le fait ne doit nullement surprendre car l'Empire byzantin est la continuité médiévale et orientale de l'Empire romain finissant. Les références à la Rome impériale, à Constantin comme à d'autres de ses successeurs jusqu'à notre coupure arbitraire de la fin du V<sup>e</sup> siècle sont ainsi régulières, notamment dans le patrimoine architectural et monumental que des ambassadeurs étrangers peuvent admirer à Constantinople. Des contacts diplomatiques entretenus avec les Perses, les Huns, et autres peuples barbares voisins de l'Empire dans

---

<sup>111</sup> Il faut intégrer ici l'astrologie à l'astronomie puisque si elles sont théoriquement séparées à Byzance, elles sont intimement liées dans la pratique : P. MAGDALINO, "The Byzantine reception of Classical Astrology", dans *Manuscript transmission* [n. 47], p. 34 ; 39-42.

<sup>112</sup> Cf. A. TIHON, « Les textes astronomiques arabes importés à Byzance aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans *Occident et Proche-Orient : contacts scientifiques au temps des Croisades*, éd. I. Draelens *et al.*, Turnhout, 2000, p. 321-324.

<sup>113</sup> C'est précisément en août 1087 que, profitant de l'arrivée imminente d'une éclipse de soleil indiquée par les calculs astronomiques, l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène réussit à exposer son savoir et confondre une délégation pechénoise : Anne Comnène, *Alexiade*, VII, II, 8, vol. II, p. 92-93, et J. SHEPARD, "Past and Future", p. 171, n. 1, pour une autre datation. Une similaire connaissance astronomique de Léon VI impressionne le souverain bulgare Syméon, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle : Léon Choerosphactès, *Magistre*, lettre n<sup>o</sup> 1, p. 76-77. Notons que l'émulation et la ressemblance culturelles entre Byzance et l'Islam sur ce point sont perçues en 968 par l'ambassadeur Liutprand de Crémone lorsqu'il décrit les livres sibyllins qui existent "chez les Grecs et les Sarrasins", conduisant à des prophéties proposées par des *astronomi* : Liutprand de Crémone, *Legatio*, 39-43, p. 204-206, et voir désormais P. MAGDALINO, *L'Orthodoxie des astrologues. La science entre le dogme et la divination à Byzance (VIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2006, p. 83. Ces éléments ne sont pas sans rappeler les livres de magie et de divination qui s'échangent, dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, entre l'empereur Léon IV et le calife al-Mahdi : J. SIGNES CODONER, "Diplomacia", p. 159-160.

les deux derniers siècles de l'Antiquité, l'entourage impérial tire des enseignements jugés valables pour la pratique de la politique extérieure cinq siècles plus tard, avec les *Excerpta de legationibus* <sup>114</sup>. C'est aussi une nouvelle Rome christianisée qu'il faut montrer, et qui réapparaît, par ailleurs, dans d'autres usages de l'Antiquité que fait la diplomatie byzantine. Si transmission de textes il y a avec le reste du monde chrétien, elle concerne au moins jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, au plus tôt, des documents qui éclairent le christianisme oriental et sont principalement tirés de la patristique grecque des derniers temps de l'Antiquité.

L'Antiquité grecque, dans sa forme classique, semble moins présente. Là encore, ce constat ne doit guère étonner. Si la Grèce se donne partout en spectacle, elle reste en grande part inconnue en tant que telle et reste donc la trace d'un passé opaque, chargé de mystères, comme l'a mis en évidence G. Dagron <sup>115</sup>. Les sollicitations de l'ambassadeur Ibn Sharhâm au milieu du X<sup>e</sup> siècle pour faire ouvrir un temple riche de milliers de manuscrits en disent long en la matière. Elles ne doivent cependant cacher la nature du texte qui les décrit et le parti pris idéologique de son auteur, comme nous l'avons vu, ni le fait qu'à cette date la cour byzantine semble au contraire avoir pris pleinement conscience, depuis un siècle au moins, des bénéfices possibles d'un tel patrimoine ancien pour ses pratiques diplomatiques. Un tel constat est sûrement valable dans les relations de l'Empire avec l'Islam, qu'il soit d'ailleurs oriental puis occidental – ainsi qu'il a été démontré par J. Signes Codoñer <sup>116</sup>. Il nous semble possible de l'élargir aux relations avec l'Occident chrétien, au moins à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, lorsque ce dernier sollicite par la voie des chancelleries, des ambassadeurs et des traducteurs de cour la présence de tels textes. L'Empire byzantin y répond favorablement, quelquefois même en semblant en faire une arme dans le jeu des tractations diplomatiques, ce qui n'apparaissait pas avant <sup>117</sup>. À défaut d'en être une, les références à une culture intellectuelle tirée de l'Antiquité reviennent régulièrement pour caractériser les acteurs de ces relations internationales, membres des élites qu'ils sont de leur société.

<sup>114</sup> Ce texte ne semble pas avoir été limité à un nombre réduit de lecteurs, comme l'est le *De administrando imperio*, véritable traité de politique étrangère du milieu du X<sup>e</sup> siècle, rédigé sous les auspices du même Constantin VII : cf. J. SHEPARD, "Uses of History", p. 109. Comme le souligne par ailleurs P. LEMERLE, *Humanisme*, p. 279-280, l'encyclopédisme de Constantin VII est aussi le reflet d'une idéologie politique visant à rappeler l'éternité et l'immutabilité de l'Empire romain que Byzance perpétue.

<sup>115</sup> G. DAGRON, "Byzance et la Grèce antique", p. 195 et 200 notamment.

<sup>116</sup> J. SIGNES CODOÑER, "Diplomacia", *passim*, et ses conclusions, p. 185-187.

<sup>117</sup> Le fait n'est toutefois jamais explicitement avoué dans aucun texte byzantin de la période, du moins à notre connaissance, ce qui ne signifie assurément pas que la cour byzantine n'ait pas ressenti cette place de l'Antiquité comme une arme dans la réalité de ses contacts avec les cours étrangères. Même dans le cas des relations avec l'Islam, il faut observer que J. SIGNES CODOÑER, "Diplomacia", *passim*, ne peut établir qu'un lien implicite entre ces livres échangés et la place réelle qu'on leur assigne dans les tractations diplomatiques.

Au final, cette place de l'Antiquité dans la diplomatie médio-byzantine doit être entrevue comme une autre forme d'adaptation de cette dernière aux évolutions politiques et culturelles de ses voisins – adaptation dont on sait qu'elle fut constante et le gage de la pérennité de l'Empire.

Nicolas DROCOURT

---

*Université de Nantes*

*UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie*

*CRHIA (Centre de Recherches en Histoire Internationale  
et Atlantique)*

*Chemin de la Censive du Tertre – BP 81227*

*F-44312 Nantes Cedex 3*

*nicolas.drocourt@univ-nantes.fr*